



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 11 (1972), p. 109-139

André Miquel

L'Égypte vue par un géographe arabe du IVe/Xe siècle: al-Muqaddasī.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

L'ÉGYPTE VUE PAR UN GÉOGRAPHE ARABE DU IV^e/X^e SIÈCLE : AL MUQADDASĪ

A. MIQUEL

Le texte qu'on va lire en traduction est extrait de l'ouvrage intitulé *Aḥsan at-taqāsīm fī maʿrifat al-aqālīm* (*De la meilleure répartition pour la connaissance des provinces*). Dû au Palestinien al-Muqaddasī (ou : al-Maqdisī), il a été composé vers 375/985, avec quelques adjonctions postérieures. Il nous est parvenu en deux versions, dites de Berlin et de Constantinople, dont les divergences sont scrupuleusement indiquées dans l'édition de Goeje, Leiden (2^e éd.), 1906. Dans notre annotation, l'ouvrage sera désigné par *Aḥsan*, les deux versions par B et C, la *Bibliotheca geographorum arabicorum* (dont le *Aḥsan* constitue le tome III) par *BGA*, et le glossaire de ses trois premiers tomes (réunis, avec les index, en un tome, IV, Leiden, 1879) par *GBGA*. J'aurai parfois l'occasion de renvoyer à ma traduction, partielle, du *Aḥsan*, parue à Damas (Institut Français) en 1963. J'aurai également l'occasion de me référer à l'article de R. Blachère, « L'agglomération du Caire vue par quatre voyageurs arabes du Moyen Age », dans *Annales Islamologiques de l'IFAO*, t. VIII, 1969, p. 1-26.

Des deux versions, celle de Berlin, nettement favorable aux Fāṭimides, revêt une importance singulière pour la description d'un pays où vient de s'installer le nouveau califat šīʿite. Les sympathies alides de l'auteur, la grandeur, la richesse et l'histoire du pays, placent la description de l'Égypte dans une atmosphère résolument laudative. A propos des quelques fausses notes qui s'élèvent, les historiens n'oublieront pas, pour apprécier le degré exact de vérité qu'elles contiennent, que l'auteur est profondément attaché à son pays natal, jugé supérieur à tous les autres : de cet état d'esprit, le texte publié ci-après porte, on le verra, quelques marques.

La présente traduction est, au moins pour ses pages initiales, le fruit d'un travail collectif poursuivi avec les étudiants de l'Université de Paris-VIII (Vincennes) pendant l'année universitaire 1969-1970. Elle fait leur place aux deux versions

de Berlin et de Constantinople, l'astérisque simple renvoyant à une adjonction, et les deux astérisques encadrant un passage, à une variante. L'annotation a été réduite au strict minimum exigé par la compréhension d'un texte difficile, voire incertain.

L'auteur utilisant un vocabulaire technique, qu'il expose, au moins en partie, dans les premières pages de son ouvrage, nous donnons ci-après la traduction de ceux que l'on trouvera à propos de l'Égypte :

iqḷīm : province (une des quatorze divisions du monde musulman).

miṣr : métropole (capitale de province).

kūra : circonscription (division de la province).

madīna : cité (chef-lieu de la circonscription); pluriel : *mudun*. L'autre pluriel, *madā'in*, semble être pris le plus souvent en un sens général de « villes » (voir toutefois plus loin, n. 17).

nāḥiya : territoire (division de la province, mais trop grande pour être considérée comme une simple circonscription) : cf. *Aḥsan*, trad., § 19, n. 51.

rustāq : canton (division plus petite que le territoire, mais d'une individualité trop affirmée pour recevoir un statut courant de circonscription) : cf. *Aḥsan*, loc. cit.

qaṣaba : capitale, chef-lieu (de province, de circonscription (pour ces deux divisions, elle précise donc la fonction administrative de la métropole ou de la cité), de territoire ou de canton).

qarya : bourgade (agglomération importante, mais ne pouvant être tenue pour cité).

aml : circonscription fiscale (différent de *ṭassūğ*, non employé à propos de l'Égypte : circonscription cadastrale).

D'autres termes, moins nettement spécialisés, appellent pourtant une traduction constante : *ḥiṣn* (forteresse; différent de *qaḷ'a* : citadelle), *buqa'a* (contrée), *qaṣr* (château), *dār* (palais; au pluriel *dūr* : maisons, généralement). Enfin, au dire de l'auteur lui-même (*Aḥsan*, p. 7, trad. § 19), le mot de *balad* peut recevoir, lui, toutes les traductions qu'on voudra : province, métropole, circonscription, etc., mais aussi, plus généralement : ville, pays, région.

PROVINCE D'ÉGYPTE (MIṢR)

(P. 193) Voici la province dont Pharaon se glorifiait aux yeux des hommes et que Joseph éleva parmi les peuples d'ici-bas. Elle abrite les vestiges des Prophètes, le lieu d'égarément ⁽¹⁾, le mont Sinaï, les souvenirs ⁽²⁾ de Joseph et les miracles de Moïse. Elle a accueilli la fuite de Marie emmenant Jésus. Dieu en a répété l'évocation dans le Coran et montré les mérites aux créatures. C'est une des deux ailes du monde et ses gloires ne se comptent pas. Sa métropole est la coupole de l'Islam, son fleuve l'un des plus prestigieux; ses céréales font vivre le Ḥiḡāz, ses habitants égayent le temps des pèlerins, et son blé inonde l'est comme l'ouest. Dieu l'a placée entre les deux mers ⁽³⁾ et a exalté sa renommée jusqu'aux deux bouts [du monde]. Sachez seulement que le Ṣām, en dépit de son importance, n'est que son canton et le Ḥiḡāz, avec tous ses habitants, une famille [à sa charge]. On dit qu'elle est la Colline ⁽⁴⁾ et que son fleuve coule de miel en Paradis ⁽⁵⁾. C'est là qu'est venu s'installer l'éminent Commandeur des Croyants ⁽⁶⁾, estompant ⁽⁷⁾ ainsi Bagdad jusqu'au Jour du Jugement et faisant de la métropole égyptienne la plus grande gloire des Musulmans. Malheureusement, la disette y dure sept années ⁽⁸⁾ d'affilée, les raisins et les figes y sont hors de prix, le comportement des Coptes hautain, et à chaque instant, le malheur s'installe au pays. L'Égypte reçut vie de Miṣr, fils de Ḥām, fils de Noé — sur lui le salut! Voici maintenant une représentation schématique de la province ⁽⁹⁾.

Nous avons disposé la province d'Égypte en sept circonscriptions, dont six sont peuplées; mais elle recouvre aussi de vastes circonscriptions fiscales et des

⁽¹⁾ Evocation du désert du Sinaï : *at-Tih*, *Tih Banī Isrā'il*.

⁽²⁾ *Mašāhid* : cf. Harawī, *Kitāb az-ziyārāt*, éd. J. Sourdel Thomine, II (trad.), Damas, 1957, p. 97.

⁽³⁾ Cf. *Coran*, XVIII, 59/60 - 60/61, XXV, 55/53, XXVII, 62/61, LV, 19, et Muqaddasī, p. 16-19 (trad. partielle par A. Miquel, Damas, 1963, p. 44-54).

⁽⁴⁾ C'est la colline où Marie se réfugia avec Jésus : *Coran*, XXIII, 52/50.

⁽⁵⁾ L'image biblique des fleuves de miel se retrouve dans *Coran*, XLVII, 17/15. Sur l'origine paradisiaque du Nil, cf. Muqaddasī, p. 21-22 et 23 (trad., p. 58-61 et 65).

⁽⁶⁾ Le calife fāṭimide.

⁽⁷⁾ Ou, moins vraisemblablement : copiant (*nasaha*). Cf. n. 45 et 46.

⁽⁸⁾ Cf. *Genèse*, XLI, 1-31 et 53-57, *Coran*, XII, 43-48.

⁽⁹⁾ Annonce de la carte du manuscrit.

domaines (*diyā'*) imposants. Les cités d'Égypte ne sont pas nombreuses : la majorité de la population du Sawād⁽¹⁰⁾, en effet, est copte; or, dans le système de notre science⁽¹¹⁾, il n'est de cité qu'avec un *minbar*⁽¹²⁾. Les circonscriptions, en venant du Šām, sont, dans l'ordre : le Ğifār, le Ḥawf, le Rif, Alexandrie (Iskandariyya), la Macédoine (Maqadūniya)⁽¹³⁾ et le Ša'id, la septième étant les Oasis (al-Wāḥāt).

Le Ğifār a pour chef-lieu al-Faramā et, pour cités : al-Baqqāra, al-Warrāda, al-ʿAriš. Pour le Ḥawf : chef-lieu : Bilbays; comme cités, relevons : Maštūl, Ğurġir, Fāqūs, Ğayfā, Dabqū, (p. 194) Tūna, Barrim, al-Qulzum*. Pour le Rif*⁽¹⁴⁾ : al-ʿAbbāsiyya; Šubrū, Damanhūr, Sanhūr, Banhā l-ʿAsl, Šaṭnūf, Maliġ, Maḥallat Sidr, Maḥallat Karmin, al-Maḥallat al-Kabīra, Sandafā, Damīra, Būra, Daqahla, Maḥallat Zayd, Maḥallat Ḥafš, Maḥallat Ziyād, Sanhūr aš-šugrā, Br.s⁽¹⁵⁾. Pour Alexandrie, qui est aussi le [nom du] chef-lieu, relevons, comme cités : ar-Rašid (Rosette), Maryūt, Dāt al-Ḥumām, Barullus. Pour la Macédoine : al-Fuštāt, qui est la métropole; al-ʿAzīziyya, al-Ġīza, ʿAyn Šams. Pour le Ša'id : Uswān; Ḥulwān, Qūš, Iḥmīm, Bulyanā, ʿAllāqī, Aġma⁽¹⁶⁾, Būšīr, al-Fayyūm, (p. 195) Ušmūnayn, Sumuštā, Tanda, Ṭaḥā, Bahnasa, Qays. *En face du Ḥawf se trouvent, dans deux lacs, deux cités : Tinnīs et Dimyāt*⁽¹⁷⁾.

⁽¹⁰⁾ « Le pays sombre »; les terres cultivées de part et d'autre du Nil, dont la couleur tranche sur le reste du paysage. Le même mot se retrouve pour la Mésopotamie.

⁽¹¹⁾ Littéralement : les fondements analogiques (*qiyās*) de notre science.

⁽¹²⁾ C'est-à-dire musulmane.

⁽¹³⁾ Sur ce nom, cf. Yāqūt, *Muġam al-buldān*, s.v. « Maqadūniya ».

⁽¹⁴⁾ Variante C : « Tout le Ḥawf se trouve loin du Nil, sur la droite, en direction de la mer Orientale (*baḥr aš-Šin*); quant au Rif, c'est tout ce qui se trouve sur le Nil, des deux côtés; chef-lieu : »

⁽¹⁵⁾ Graphie incertaine.

⁽¹⁶⁾ Graphie incertaine.

⁽¹⁷⁾ Variante C : « Ainsi que l'île de Tinnīs et celle de Dimyāt, qui se trouvent dans deux étangs reliés à la mer du Rūm et au Nil ».

Suit une adjonction : « Il y a, dans cette province, des bourgades que leurs exportations ont rendues célèbres, telles Šaṭā, Ṭaḥā, Bahnasa, Qays, Zufaytā, Zaftāf, Zaftatā. Il reste aussi de nombreuses cités que je ne connais pas, mais pour ce qui est des plus célèbres, je les ai mentionnées. En face de la province, dans la mer du Rūm, est l'île de Crète (Iqrīṭīš), vaste, riche de villes (*mudun*) et de ressources. Les Rūm l'avaient dominée, mais le Maghrébin la leur a arrachée ». Trois remarques : 1/ Les trois noms de Ṭaḥā, Bahnasa et Qays, qui figurent ici comme bourgades, sont effectivement absents de la liste des cités du Ša'id de la version C. 2/ Par « le Maghrébin », il faut entendre sans doute le conquérant andalou de l'île, Abū Ḥafš ʿUmar b. Ḥafš al-Ballūṭī (212/827). A remarquer que le texte ne fait aucune allusion à la reprise

Al-Faramā (Péluse), sur le rivage de la mer du Rūm, est le chef-lieu du Ġifār; située à une parasange de la mer, prospère et populeuse, dominée par une forteresse, elle a de beaux marchés; comme elle est en terrain salin, son eau est saumâtre; tout autour, on chasse la caille; c'est le pays *des poissons fameux, des produits les plus contrastés⁽¹⁸⁾, des céréales à profusion. Carrefour de routes*⁽¹⁹⁾, al-Faramā est célèbre et magnifique. Malheureusement, l'eau y est saumâtre et la chair des oiseaux malsaine⁽²⁰⁾. *Toute cette circonscription est faite de sables dorés⁽²¹⁾, dont les cités mentionnées occupent le centre; on y voit des routes, des palmeraies, des puits; à chaque étape de poste (*barīd*), il y a une auberge⁽²²⁾. Mais le vent aime à jouer avec les sables, qui viennent recouvrir le chemin et rendre la marche difficile*⁽²³⁾.

Bilbays, chef-lieu du Ḥawf, est grande, avec de nombreuses bourgades, des fermes prospères; les bâtiments y sont de brique crue. Al-Maštūl abrite force moulins*⁽²⁴⁾; elle exporte* l'essentiel de l'approvisionnement (*mīra*) du Ḥiġāz en farine et galettes*⁽²⁵⁾. J'ai fait le compte, à tel moment de l'année : je suis arrivé à 3.000

de l'île par les Byzantins en 350/961. Cf. M. Canard, dans *EI* 2, III, 1109-1112. 3/ Noter la X^e forme *istaġrada* dans le sens de « reprendre ».

⁽¹⁸⁾ Littéralement : de nombreux produits antagonistes (*aḍḍād*). L'auteur désigne usuellement sous ce terme les produits de pays à climats différents.

⁽¹⁹⁾ Variante C : « du poisson. Elle réunit des produits contrastés et les céréales des deux provinces; là se rencontrent les deux routes » : allusion (qu'on eût aimée plus explicite) à la situation de carrefour de l'Égypte.

⁽²⁰⁾ *Muzmīn* : chronique (maladie), d'où ici : porteur de germes, Cf. *GBGA*, 254.

⁽²¹⁾ L'indication est aussi d'ordre cartographique : cf. le jeu de couleurs annoncé dans le *Aḥsan*, (p. 9) (trad., § 24).

⁽²²⁾ Littéralement : un cabaret (*ḥānūt*).

⁽²³⁾ Variante C : « Les autres cités du Ġifār sont dans les sables; elles ont des palme-

raies, sont animées et prospères. Ces sables-là étant amoncelés (*mun'aqida*), le vent joue avec eux, recouvrant les chemins et rendant la marche difficile. Heureusement, à chaque relais de poste, il y a une auberge avec un puits, et à chaque jour, sa cité ». N.B. : nous avons traduit par « animées » l'adjectif *ḥārra*, littéralement : « chaudes ». L'association avec *āmirā* (prospères) nous y invitait, mais plus encore un passage du même auteur, p. 356 (à propos d'une ville de la province du Daylam) : *bihā sāqun ḥārrun* : « elle a un marché animé » (et non « chaud » : la version C remplace *ḥār* par *ġādd* : en plein effort, en pleine activité). Cf. *GBGA*, 213.

⁽²⁴⁾ Add. C : « 360, à ce que j'ai entendu dire aux gens du pays ».

⁽²⁵⁾ Variante C : « vers al-Qulzum le gros de [l'approvisionnement en] farine du Ḥiġāz et du froment en quantité ». Sur la galette égyptienne (*ka'k*), cf. Dozy, II, 474.

charges de chameaux par semaine, toutes en grains et farine. Al-Qulzum (Klysmā), tout au bout de la mer Orientale (*baḥr aṣ-Ṣīn*), est un vieux pays (p. 196) aride et revêche, sans eau, ni herbe, ni culture, ni laitages⁽²⁶⁾, ni bois, ni arbres, ni raisins, ni fruits; l'eau y arrive par bateau ou à dos de chameaux, depuis un endroit nommé Suways (Suez), à une étape de poste (*barīd*) de là. C'est une eau croupie, mauvaise. Un dicton du pays dit :

Qui nourrit al-Qulzum ? Bilbays.
Qui lui donne à boire ? Suways.

Les habitants mangent la viande de bouc, et c'est le toit qui fournit ici le combustible⁽²⁷⁾. Al-Qulzum est l'une des latrines du monde : l'eau de ses bains est insupportable, [le pays] sauvage, morose et d'accès difficile. Mais ses mosquées sont belles et il y a là des châteaux⁽²⁸⁾ imposants, des commerces rentables. C'est le grenier de l'Égypte, le port du Ḥiğāz et la providence du pèlerin. J'y ai acheté, un jour, telle nourriture⁽²⁹⁾ pour un dirhem, mais le bois nécessaire [pour la cuisson] m'en a coûté un autre. C'est une circonscription peu agréable et je ne vois pas d'intérêt à en mentionner les autres cités.

Al-ʿAbbāsiyya, chef-lieu du Rif, est prospère, agréable et ancienne; on y boit l'eau du Nil. En ce pays d'aisance⁽³⁰⁾ et de fertilité, *les constructions sont plus gaies que dans [le reste] de l'Égypte⁽³¹⁾. On y importe les produits les plus contrastés⁽¹⁸⁾. La grande mosquée, de brique cuite, est belle. L'aménité et la générosité [dominant]*⁽³²⁾. Al-Maḥallat al-kabīra est composée de deux parties, [l'une portant ce nom] et l'autre celui de Ṣandafā. Chacune a sa grande mosquée : celle d'al-

(26) Le texte dit : « ni mamelle » (*darʿ*).

(27) Sous-entendez : tant le bois est rare (cf. *GBGA*, 377-378). Mais le texte et l'interprétation sont très incertains : *yaqidūna*, *yūqidūna* (cf. texte, note d) ou *yaquddūna* ? *saqf* ou *suquf* (cf. Dozy, I, 663) ? Autres interprétations possibles : ils divisent le toit en bandes longitudinales, ou : ils disposent les nattes en lanières.

(28) Variante B : des maisons (*manāzil*).

(29) Telle chose : *ḥaṭb*.

(30) *Ar-Rif* : campagne, avec connotation

de richesse.

(31) *Miṣr*, qui est à la fois le nom de la province et de sa capitale; l'auteur, néanmoins, désigne plutôt celle-ci sous son nom particulier d'al-Fuṣṭāṭ.

(32) Variante C : « de céréales, de grains, de poisson, de dattes fraîches, d'aisance, d'aménité, les constructions sont de brique crue ou cuite, avec des encorbellements (*aḡniḥa* : cf. Blachère - Chouémi - Denizeau, *Dictionnaire arabe-français-anglais*, III, 1768) de bois ».

Maḥalla est au milieu [de la ville], l'autre sur la rive⁽³³⁾, et fort plaisante. Al-Maḥalla est plus animée : on y voit un beau marché aux huiles, et les gens y vont et viennent dans des barques : on se croirait* à Wāsiṭ*⁽³⁴⁾. Damīra est aussi sur la rive, toute en long et prospère; on y trouve une [espèce de] pastèque rare.

Al-Iskandariyya (Alexandrie) est un chef-lieu magnifique⁽³⁵⁾, dominé par une redoutable forteresse, sur le bord de la mer du Rūm : (p. 197) pays noble, riche en hommes vertueux et pieux. On y boit l'eau du Nil : aux jours de sa crue, un canal la porte jusque chez l'habitant, où elle vient emplir les réservoirs. Alexandrie qui est syrienne (*šāmiyya*) par son climat et ses coutumes⁽³⁶⁾, bénéficie de pluies abondantes et rassemble les produits les plus contrastés⁽³⁷⁾; elle a un canton important, des fruits et des raisins excellents; elle est agréable et propre, bâtie en pierre marine⁽³⁷⁾; c'est une mine⁽³⁸⁾ de marbre. Elle a deux grandes mosquées*⁽³⁹⁾. Aux citernes, on voit des portes, que l'on ferme la nuit pour empêcher les voleurs de monter par là. Les autres⁽⁴⁰⁾ cités sont prospères et agréables : leurs territoires produisent la caroube, l'olive, l'amande, les exploitations suivant [les règles de] la culture sèche⁽⁴¹⁾. C'est à Alexandrie que le Nil se déverse dans la mer du Rūm. Cité de Dū l-Qarnayn, elle a un extraordinaire chef-lieu.

Al-Fuṣṭāṭ est une métropole⁽⁴²⁾ au plein sens du terme : elle regroupe l'administration (*dawāwīn*) et abrite le Commandeur des Croyants⁽⁴³⁾. Elle est à l'articulation

⁽³³⁾ Cette donnée est suspecte selon J.H. Kramers, dans *EI*, III, 115. Mais le renseignement donné un peu plus loin, sur les barques, confirme bien la situation de cette ville, sur le Nil ou un canal.

⁽³⁴⁾ Cf. *Aḥsan*, p. 118-119. Version C : « à al-Ahwāz, quoique ces deux villes-ci soient modestes, la plus modeste des deux étant Sandafā ».

⁽³⁵⁾ Littéralement : précieux : *nafīs(a)*.

⁽³⁶⁾ La version C (texte, note h) remplace « coutumes » par « fruits ».

⁽³⁷⁾ *Ḥiḡāra baḥriyya* : il s'agit d'une espèce de calcaire (cf. *GBGA*, 185). Autre interprétation : pierre du Delta : cf. Blachère-Chouémi - Denizéau, I, 392.

⁽³⁸⁾ *Ma'din*, à prendre sans aucun doute en

son sens propre : les monuments de l'antiquité, ici comme ailleurs, ont servi de carrière.

⁽³⁹⁾ Add. C : « Quand vient la décrue, on ferme le canal en se fondant sur la fermeture du Ḥaliḡ » (le grand canal qui allait du Caire à la mer Rouge).

⁽⁴⁰⁾ En réalité, l'auteur n'a pas parlé jusqu'ici de cités, mais du seul chef-lieu, Alexandrie.

⁽⁴¹⁾ *Ba'l* : le passage est commenté par R. Brunschvig, dans *EI* 2, I, 999 (1, *i.f.*).

⁽⁴²⁾ *Miṣr*, ici nom commun.

⁽⁴³⁾ La définition de la métropole (*miṣr*), capitale de province, répond en effet, chez l'auteur, à des critères précis : cf. *Aḥsan*, p. 47. Le Commandeur des Croyants est bien entendu le calife fāṭimide.

du Magrib et du pays des Arabes; sa contrée est vaste et riche en hommes, sa province splendide, son renom étendu, ses ressources imposantes. Métropole de l'Égypte ⁽⁴⁴⁾, elle estompe Bagdad ⁽⁴⁵⁾; en elle, l'islam trouve sa gloire, les hommes le négoce et la Ville du Salut ⁽⁴⁶⁾ une grandeur qui la dépasse. C'est le grenier de l'Occident, l'entrepôt de l'Orient, l'animatrice du temps [du Pèlerinage]. Aucune métropole n'est plus populeuse que [cette ville] riche en personnes de rang et d'autorité, où se voient des maisons de commerce et des spécialités prodigieuses, des marchés et des magasins ⁽⁴⁷⁾ superbes, des bains incomparables, des halles ⁽⁴⁸⁾ magnifiques et de belle apparence. On ne voit, nulle part en Islam, surpassées en nombre les assemblées de la grande mosquée d'al Fustāṭ, ni personne se tenir mieux que ses habitants, ni aucun rivage plus fréquenté des bateaux que le sien. Plus populeuse que Nīsābūr ⁽⁴⁹⁾, plus importante qu'al-Baṣra, plus vaste que Damas, elle a des mets raffinés, des assaisonnements bien présentés, des douceurs à bon marché. Elle est riche en bananes, en dattes fraîches, abonde en légumes et petit bois; l'eau y est légère, l'air sain; c'est une pépinière ⁽⁵⁰⁾ de savants; elle a des hivers exquis, un peuple intègre et pur ⁽⁵¹⁾, pratiquant largement les bienfaits et l'aumône, chantant le Coran à la perfection, ayant pour le bien un désir manifeste et une dévotion connue jusqu'au bout du monde (p. 198). Les gens d'al-Fustāṭ sont à l'abri des ennuis de la pluie et n'ont rien à craindre des attroupements des méchants ⁽⁵²⁾. Ils contrôlent [le mérite] de leurs prédicateurs et de leurs imams, donnant la préférence au meilleurs et à lui seul, même si on leur fait des largesses; leurs cadis font toujours autorité et leurs prévôts (*muḥtasib*) sont comme des gouverneurs (*amīr*). On ne cesse ici de se tenir sous l'œil du pouvoir et de son vizir, si bien que, n'étaient leurs défauts par trop variés, on ne leur trouverait aucun équivalent de par le monde.

⁽⁴⁴⁾ Jeu de mots : *miṣr Miṣr*.

⁽⁴⁵⁾ Cf. n. 7 et 46.

⁽⁴⁶⁾ Bagdad. Ce qui est dit ici confirme notre interprétation du verbe *nasaḥa* (n. 7 et 45). Cf. également *Aḥsan*, p. 36.

⁽⁴⁷⁾ *Ma'āyīš* : cf. Dozy, II, 195, *GBGA*, 307.

⁽⁴⁸⁾ *Qayāsīr*, sg. *qaysāriyya* : cf. Dozy, II, 432, *GBGA*, 324.

⁽⁴⁹⁾ Add. C : « et Buhārā ».

⁽⁵⁰⁾ *Ma'din* : une mine.

⁽⁵¹⁾ *Salāma wa 'āfiya* : sur les deux plans de l'intégrité physique et morale.

⁽⁵²⁾ Allusion aux mouvements décrits par C. Cahen, « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen Age », dans *Arabica*, V, 1958, 225-250, et VI, 1959, 25-56 et 233-265. Le manuscrit B glose : « par *ḡāḡa*, on entend évidemment *ḡawḡā'* : foule, attroupement, tumulte ».

La ville couvre environ deux tiers de parasangé, et ce ne sont qu'étages sur étages. Jadis, elle comprenait deux parties : al-Fuṣṭāṭ et al-Ġīza (Gizeh); mais l'un des califes ʿabbāsides⁽⁵³⁾ fit creuser un grand canal (*ḥaliğ*) à travers toute une portion [de la ville] qui reçut alors le nom d'al-Ġazīra (Gezireh), placée qu'elle était entre le bras principal⁽⁵⁴⁾ [du fleuve] et le grand canal; ce dernier, appelé « canal du Commandeur des Croyants », fournit l'eau potable. Les maisons, à quatre ou cinq étages, sont comme des phares où le jour entrerait par le milieu⁽⁵⁵⁾ et dont chacun abriterait, à ce que j'ai entendu dire, deux cents âmes environ. Lorsque le Qarmaṭe al-Ḥasan b. Aḥmad [al-Aʿṣam] marcha vers la ville, il vit venir à lui des gens aussi nombreux que sauterelles et, tout effrayé : « Mais qu'est-ce donc ? demanda-t-il ? — Ceux-là ? Les curieux du Caire, et moins nombreux que tous ceux qui n'ont pas bougé ».

Un jour que je marchais sur la rive, admirant le nombre des bateaux à l'ancre ou naviguant, un Egyptien m'interpella : « D'où êtes-vous ? — De Jérusalem — Un grand pays, mais je vais, monsieur (que Dieu vous donne force!), vous apprendre quelque chose : imaginez que les bateaux qui sont là, sur la rive, et tous ceux qui ont fait voile vers les pays et les bourgades, aillent chez vous : eh bien ! leurs hommes, leurs instruments, leurs pierres et leur bois vous feraient dire à la fin : mais c'était toute une ville ! »⁽⁵⁶⁾.

J'ai entendu les Egyptiens me signaler que, le vendredi, il se trouve près de dix mille hommes à prier en avant de l'imam. Je ne l'avait point cru, jusqu'au jour où, sorti avec la foule qui se hâtait en direction du marché aux oiseaux, je pus constater qu'il en était bien ainsi, à peu de choses près. Un autre jour, où j'avais rabattu un peu de mon zèle pour me rendre à la [prière du] vendredi, je trouvai les rangs [des fidèles débordant] sur les marchés, à plus de mille coudées de la mosquée : tout autour, et de tout côté, les halles⁽⁴⁸⁾, les oratoires⁽⁵⁷⁾, les boutiques regorgeaient (p. 199) de gens en prière.

⁽⁵³⁾ Il semble que le texte mêle les souvenirs des tentatives de remise en état du *ḥaliğ* Caire-mer Rouge (par le calife ʿUmar ou, beaucoup plus tard, par Hārūn ar-Raṣīd) à ceux des travaux effectués pour dégager le bras du Nil à l'est de l'île. Cf. n. 78.

⁽⁵⁴⁾ ʿAmūd.

⁽⁵⁵⁾ Entendons que le milieu de ces « phares »

(ou « minarets ») est sans doute la cour intérieure, les murs extérieurs étant aveugles.

⁽⁵⁶⁾ La version C ignore les deux anecdotes (d'al-Ḥasan et de l'auteur).

⁽⁵⁷⁾ Littéralement : les mosquées secondaires (*masāğid*), distinguées de la grande mosquée (*ğāmiʿ*) qui est au centre de la scène.

Cette grande mosquée est dite « du Bas » (*sufḫānī*); on la doit à ʿAmr b. al-ʿĀṣ*⁽⁵⁸⁾. Elle renferme une chaire (*minbar*) de belle facture; sur ses murs, qui reposent sur des piliers de marbre, se voient des éléments de mosaïque. Elle est plus grande que la mosquée de Damas, et la foule s’y presse en plus grand nombre que dans les six grandes mosquées⁽⁵⁹⁾. Les marchés l’enveloppent, sauf du côté de la *qibla*, où s’intercalent, entre eux et la mosquée, le palais de la Rive (*dār aš-šatt*), des bibliothèques⁽⁶⁰⁾ et un bassin pour les ablutions. La mosquée est bien le lieu le plus animé d’Égypte; sur sa gauche se trouve la ruelle aux lampes. Ah! si vous saviez ce qu’est la ruelle aux lampes!

La mosquée du Haut (*fawqānī*), construite par les Ṭūlūnides⁽⁶¹⁾, est plus grande et plus belle que la mosquée du Bas. Elle repose sur des colonnes massives* enduites de chaux; les plafonds sont hauts, avec, en leur milieu, une coupole dans le style de*⁽⁶²⁾ [celle de] Zamzam. [Les fidèles] peuvent boire [à une fontaine]. La mosquée domine les alentours, et notamment l’entrée du grand canal (*ḥaliğ*); elle englobe aussi des constructions annexes⁽⁶³⁾; derrière elle est un beau palais. Le minaret, fait de pierres de petite taille, a un escalier extérieur.

La limite entre les [quartiers du] Bas et du Haut est donnée par la mosquée de ʿAbd Allāh, bâtie sur les dimensions de la Kaʿba. *Il serait trop long de décrire les marchés de la ville et la grandeur de celle-ci; disons seulement qu’elle*⁽⁶⁴⁾ est

⁽⁵⁸⁾ La version C précise : « sur le modèle des grandes mosquées de Syrie ».

⁽⁵⁹⁾ Vraisemblablement : la Mekke, Médine, Jérusalem, al-Baṣra, al-Kūfa et Damas. Mais voir aussi *Aḥsan*, trad., § 79, n. 80.

⁽⁶⁰⁾ *Ḥazāʿin*, sg. *ḥizāna* : le mot voit volontiers, chez al-Muqaddasī, son sens général (réserve, magasin, trésor) se restreindre, au sg. ou au pl., en celui que nous adoptons ici : cf. *Aḥsan*, p. 4 (note 1), 5 (et note a) et 10 (dans tous ces exemples, le mot est pris absolument; il est précisé en *ḥizānat al-kutub*, *ibid.*, p. 449).

⁽⁶¹⁾ Banū Ṭaylūn.

⁽⁶²⁾ Variante C : « de briques blanchies [à la chaux]; au milieu de la mosquée est une

coupole semblable à . . . »

⁽⁶³⁾ Sans doute une entrée monumentale : cf. *GBGA*, 256.

⁽⁶⁴⁾ Variante C : « Il y a une grande mosquée à al-Ğazīra et une autre à al-Ğīza. Hors de la ville est un endroit où abondent les mosquées et les belles fontaines [qui désaltèrent] le peuple des fidèles : c’est al-Qarāfa. On y voit aussi une grande mosquée, très belle, que fit bâtir as-Sayyida Umm al-Mağribī. À l’extrémité d’al-Ğazīra est un endroit nommé al-Muḥtāra, où se trouvent les promenades des rois d’Égypte, et aussi une grande mosquée. Il y a une autre grande mosquée au Caire (al-Qāhira), ce qui fait au total sept grandes mosquées. Al-Qāhira était éloignée [du reste] de la ville,

la plus prestigieuse métropole des Musulmans, leur gloire suprême et la plus peuplée de toutes leurs contrées. Et pourtant, malgré toute cette foule⁽⁶⁵⁾, j'ai pu acheter du pain blanc⁽⁶⁶⁾ (on n'en cuit pas d'autre) à raison de trente livres pour un dirham, ou encore huit œufs pour un *dānaq**⁽⁶⁷⁾; quant aux bananes et dattes fraîches, elles sont à très bon marché.

Sans relâche arrivent jusqu'ici les fruits du Šām et du Mağrib, marchent les caravanes d'Irak et du Mašriq⁽⁶⁸⁾, font route les vaisseaux d'Arabie*⁽⁶⁹⁾ et du Rūm. Le commerce est extraordinaire, les magasins⁽⁴⁷⁾ rentables, les biens immenses. Nulle part on ne voit d'eau plus douce, de gens plus accommodants⁽⁷⁰⁾ (p. 200) d'étoffes plus belles, de fleuve plus béni⁽⁷¹⁾. Malheureusement, l'espace manque dans les logements, les puces pullulent, l'infection [règne], les maisons sont exigües⁽⁷²⁾, les fruits rares, l'eau trouble, les puits boueux, les édifices sales, les punaises puantes, la gale chronique, la viande chère, les chiens innombrables, les serments pourris et les coutumes grossières.

On est toujours à craindre la sécheresse et le tarissement⁽⁷³⁾ du fleuve, la menace de l'exil et l'attente du malheur. Les hommes les plus considérés ne se font pas scrupule de boire du vin, ni les femmes de forniquer : celles-ci ont deux époux, ceux-là s'énivrent. Chaque école (*madħab*) a deux factions; [le teint des habitants est] sombre et leur langage affreux.

Al-Ġazīra est modestement peuplée; la grande mosquée et le nilomètre (*miqyās*) se trouvent à son extrémité, là où le pont⁽⁷⁴⁾ vient toucher à la métropole. On

mais les constructions sont maintenant continues de l'une à l'autre, donnant un ensemble plus grand que Bagdad. Al-Qāhira est une ville bâtie par le Maghrébin (al-Mağribī) (Ġawhar : cf. texte, *infra*) lorsqu'il conquiert Mišr et soumit (*qahara*) ceux qui s'y trouvaient. C'est à al-Qāhira que résident ses troupes et qu'il a son palais. La ville est grande : on y voit quarante bains et de beaux marchés. Al-Fustāṭ aujourd'hui . . . ».

⁽⁶⁵⁾ On notera cette sensibilité aux grandes lois des mécanismes économiques.

⁽⁶⁶⁾ *Huwwārī* : fait avec de la fleur de farine.

⁽⁶⁷⁾ Sous-multiple du *dirham* : cf. *Aħsan*,

trad., § 209 (bibl. § 208, n. 38). Add. C : « et 70 coings pour un dirham ».

⁽⁶⁸⁾ Cet « Orient » désigne très précisément la province constituée par les possessions sāmānides : cf. *Aħsan*, p. 7 *i.f.*

⁽⁶⁹⁾ Add. C : « de l'Extrême-Orient (*aṣ-Šin*) ».

⁽⁷⁰⁾ *Awṭa'*.

⁽⁷¹⁾ Cf. *supra*, n. 5.

⁽⁷²⁾ Sur les sens possibles de la racine *krb*, cf. *GBGA*, 339.

⁽⁷³⁾ Peut-être doit-on prendre *inqiṭā'* au sens fort : la vieille crainte de l'Égypte de voir le fleuve « interrompu », détourné en amont.

⁽⁷⁴⁾ De bateaux : *ġisr*.

voit là des jardins, des palmeraies; la promenade du Commandeur des Croyants est vers le grand canal (*ḥaliğ*), à un endroit appelé al-Muḥtāra⁽⁷⁵⁾. Al-Ğīza est une cité au-delà du bras principal⁽⁵⁴⁾ [du fleuve]. On la joignait, depuis al-Ğazīra, par un pont⁽⁷⁴⁾ que détruisit le Fāṭimide⁽⁷⁶⁾. Elle a une grande mosquée. Elle est plus animée et plus grande qu'al-Ğazīra. C'est de là que part la grand-route du Mağrib. *Le grand canal rejoint le bras principal [du fleuve] en aval⁽⁷⁷⁾ d'al-Ğazīra, près d'al-Muḥtāra⁽⁷⁸⁾. Al-Qāhira est une cité bâtie par Ğawhar « le Fāṭimide » lorsqu'il conquiert Miṣr et soumit (*qahara*) ceux qui s'y trouvaient⁽⁷⁹⁾. Elle est vaste et belle, avec une grande mosquée superbe. Le château du gouvernement occupe le centre de la ville; celle-ci, fortifiée, a des portes plaquées de fer⁽⁸⁰⁾; elle est située sur la grand-route du Šām et personne ne peut accéder à al-Fuṣṭāṭ par un autre endroit, car les deux villes sont prises entre la montagne et le fleuve. [L'esplanade où] l'on prie pour la Fête (*'id*) est au-delà, et les cimetières entre la métropole et la montagne*⁽⁸¹⁾.

Al-ʿAzīziyya a connu le déclin et une ruine presque totale, elle qui était l'ancienne métropole; Pharaon venait habiter dans le palais qu'il avait là; on y voit la mosquée de Jacob et Joseph⁽⁸²⁾. ʿAyn Šams (Héliopolis) est une cité sur la grand-route du Šām; il y a là de nombreuses exploitations agricoles et l'écluse du Nil, pour les jours de crue; la grande mosquée est sur le marché. Al-Maḥalla est une cité sur le [bras du] fleuve [arrosant] Alexandrie; on y voit une grande mosquée, fort élégante, et bien que les marchés n'y abondent guère, la ville est animée; le fleuve est beau et sa rive salubre; en face se trouve Šandafā, animée [elle aussi], avec une

(75) Cf. n. 64.

(76) Variante C : « le Maghrébin (al-Mağribī) » : cf. n. 64.

(77) Littéralement : sous (*taḥt*); il s'agit de la pointe aval de l'île.

(78) Il semble bien que l'auteur entende, sous le terme unique de *ḥaliğ*, le complexe formé par le grand canal lui-même et le bras oriental du Nil au niveau de l'île.

(79) Cf. n. 64.

(80) *Muḥaddada* : cf. GBGA, 212.

(81) Variante C : « En réalité, la métropole

ne possède qu'une porte (*darb*), car d'un côté il y a le Nil et, de l'autre, la montagne et les cimetières, en sorte que le seul accès possible est du côté du Šām. Mais les cimetières se sont déjà étendus (lire : *imtaddat*) tout autour de la ville ».

(82) La ville et les monuments signalés sont à situer, compte tenu de l'ensemble du contexte, dans la région de Memphis. Cf. Yāqūt, *Muğam al-buldān*, s.v., Harawī, *op. cit.*, p. 97, et Blachère, *op. cit.*, p. 8, n. 1.

[autre] grande mosquée. J'ai comparé⁽⁸³⁾ al-Maḥalla à Wāsiṭ, mais ici, entre les deux villes, il n'existe pas de pont⁽⁷⁴⁾ : le passage se fait sur des embarcations. Ḥulwān est une cité située dans la direction du Ṣa'īd; elle a des terres arrosées par la pluie, des carrières (p. 201) et bien des choses extraordinaires : un bain [, notamment,] qui représente ce qu'on fait de mieux. Les autres cités sont sur le bras principal du Nil et sur les deux rives⁽⁸⁴⁾ du fleuve.

Uswān (Assouan), chef-lieu du Ṣa'īd, sur le Nil, est vaste et animée. On y voit un minaret élancé, des palmeraies, des vignes en abondance, des céréales et des commerces; elle est au nombre des cités-mères⁽⁸⁵⁾ [de ce monde]. *Iḥmīm est une grande cité : sa palmeraie est sur l'une des dérivations du Nil; elle a des vignes et des fermes; c'est la patrie de l'ascète Du n-Nūn*⁽⁸⁶⁾ et le débouché du Nil en Égypte, dont ce district constitue la partie la plus en amont. *Le Fayyūm (al-Fayyūm) est superbe; on y cultive un riz supérieur et un lin médiocre; il y a là des bourgades prospères, nommées al-Ġawhariyyāt. Al-'Allāqī est une cité tout au bout du district, sur la route de 'Aydāb*⁽⁸⁷⁾. Quant aux Oasis (al-Wāḥāt), elles constituaient un district superbe, boisé et cultivé; aujourd'hui encore, on y trouve toute sortes de fruits, des moutons et des biens [en abondance]; mais elles se sont dépeuplées⁽⁸⁸⁾. Elles sont contiguës au pays des Noirs (*arḍ as-Sūdān*)*

⁽⁸³⁾ Mis à part la légère différence de graphie pour Sandafā (Ṣandafā), la description, on le voit, reprend celle qui a déjà été faite plus haut, dans le cadre de la circonscription d'al-'Abbāsiya.

⁽⁸⁴⁾ Le mot de *ḥaliṣ* est ici au duel : *ḥaliṣay(hi)*. Il ne semble donc pas pouvoir être pris dans le sens particulier où on l'a vu jusqu'ici, mais désigner, plus communément, les deux « rives » du fleuve. Pour que le propos soit cohérent, il faut rapporter le pronom affixe *-hi* à *Nil* et non à *'amūd*, et entendre que les cités sont : 1/ au niveau du Caire, sur la rive occidentale du bras principal, qui est celui de l'ouest (la rive orientale du même bras appartenant à l'île de Gezireh, c'est-à-dire, on l'a vu, au Caire,

dont les constructions couvrent par ailleurs la rive orientale du bras secondaire, à l'est de l'île); 2/ en amont ou en aval du Caire, sur les deux rives du fleuve (= qui ne comporte ici aucun bras).

⁽⁸⁵⁾ *Ummahāt* : cf. *GBGA*, 181.

⁽⁸⁶⁾ De son vrai nom Ṭawbān, mort en 245/860 (cf. M. Smith, dans *EI2*, II, 249). Variante C (d'après Iṣṭahri) : « Aḥmīm et Bulyanā sont presque aussi animées l'une que l'autre, avec des palmeraies, des champs et des vignes ».

⁽⁸⁷⁾ Ce passage n'existe que dans la version C. Cf. *infra*, n. 169.

⁽⁸⁸⁾ Littéralement : elles sont retournées à la solitude (*tawaḥaššat*). La notation ne doit pas évidemment être prise en un sens absolu, compte tenu de ce que dit le contexte.

et touchent à une extrémité de la province du Mağrib, dans laquelle certains les rangent*⁽⁸⁹⁾.

*Tinnīs, entre la mer du Rūm et le Nil, est un lac où se trouve une petite île, tout entière construite [sous la forme d'] une cité, et quelle cité! C'est la petite Bagdad, la montagne d'or, le lieu où Occident et Orient viennent commercer. Les marchés sont de belle apparence, les poissons de bon prix; pôle d'attraction, [la ville a] des richesses manifestes, des rivages salubres, une grande mosquée magnifique⁽⁸⁵⁾, des châteaux altiers; c'est une cité prospère⁽⁹⁰⁾ et amène. Malheureusement, elle est sur une île étroite, pressée par l'eau⁽⁹¹⁾ comme en un anneau; morose et sale, elle n'a d'eau [potable] que dans des réservoirs fermés. Sa population est copte en sa majorité. On jette les immondices⁽⁹²⁾ en pleine rue. [A Tinnīs,] on fabrique les voiles et vêtements de couleur. Il y a là un endroit où sont empilés, les uns sur les autres, les morts des infidèles; le cimetière musulman [lui], est au milieu du pays.

Dimyāṭ (Damiette) : sur le même lac, pendant un jour et une nuit, en tombant de-ci de-là sur de l'eau douce et des passes étroites, on va jusqu'à une autre cité, (p. 202) plus agréable que Tinnīs, plus vaste, plus large, plus spacieuse, plus riche en fruits, mieux construite, mieux approvisionnée en eau, avec des artisans plus habiles, des étoffes plus fines, des pratiques plus saines⁽⁹³⁾, de meilleurs bains, des murs plus solides et des désagréments plus rares. La ville est dominée par une forteresse de pierre; elle a beaucoup de portes et de *ribāṭ*-s, ceux-ci très fréquentés⁽⁹⁴⁾. Chaque année, à date fixe, les volontaires de la foi (*murābiṭūn*) y viennent de toutes parts. La mer du Rūm est à portée de voix⁽⁹⁵⁾ : sur ses rivages se trouvent les maisons des Coptes, là où le Nil se déverse dans la mer.

Šaṭā⁽⁹⁶⁾ est une bourgade entre les deux cités⁽⁹⁷⁾, en bordure du lac; elle est habitée de Coptes et a donné son nom à l'étoffe [qu'on y fabrique]⁽⁹⁸⁾. Ṭaḥā,

(89) Version C : « et à la province du Mağrib ».

(90) Littéralement : utile, qui rapporte, avantagieuse (*mufida*).

(91) Le mot de *baḥr* doit être pris ici en son sens général de grande masse d'eau.

(92) *Al-balādāt* (adj. *balīd*, du persan *pelīd* : impur, sale); cf. *GBGA*, 192-193.

(93) Ou : un pays (*'aml*) plus propre.

(94) *Ḥaziba* : cf. *GBGA*, 214.

(95) Littéralement : de cri (*ṣayḥa*).

(96) Ici interviennent quelques « bourgades » célèbres (*supra*, n. 17).

(97) Cf. Yāqūt, *Muḡam al-buldān*, s.v.

(98) *Šaṭāwī* : cf. Dozy, I, 760, *GBGA*, 274 et *infra*, à propos des impôts.

bourgade du Ṣa'īd, produit les lainages fins; c'est la patrie de l'imam Abū Ġa'far al-Azdi⁽⁹⁹⁾. A Bahnasa se font les tentures, les feutres et les batistes⁽¹⁰⁰⁾, ces dernières avec le lin cultivé à Būṣīr*⁽¹⁰¹⁾.

TRAITS GÉNÉRAUX DE LA PROVINCE

Va-t-elle son chemin? Alors l'Égypte est une province où richesse et bon marché sont autant de questions inutiles. A-t-elle faim? Alors, Dieu nous préserve d'une sécheresse qui s'étale sur sept années⁽⁸⁾, réduisant les gens à manger les chiens et [le pays] aux coups terribles des épidémies! La chaleur est plus vive que sur les rivages du Ṣām, mais, dans les meilleurs jours, vif aussi est le froid. Le pays a force palmeraies; la masse des sujets protégés (*dimma*) est chrétienne ou, comme on dit ici, copte; les Juifs sont rares, mais nombreux les lépreux et les nids à gale, car le pays est [plein de] miasmes. L'alimentation de base est le poisson.

Ecoles juridiques (maḏāhib) : les Egyptiens suivent celles du Ṣām; toutefois, la plupart de leurs juristes sont mālikites : *il faut les voir prier en avant de l'imam*⁽¹⁰²⁾. Ils font l'élevage des chiens. La partie haute de la capitale, tout comme la population de Ṣandafā, est ṣī'ite, mais les autres écoles existent, [tout à fait] ouvertement, à al-Fuṣṭāṭ⁽¹⁰³⁾, tandis que là-bas⁽¹⁰⁴⁾, où est un quartier⁽¹⁰⁵⁾ karrāmīte,

⁽⁹⁹⁾ Ou : aṭ-Ṭahāwī : sur ce juriste ḥanafite (229/844-321/933), cf. Ibn Ḥawqal, trad. Wiet, p. 157 *i.f.*, Ibn Ḥallikān, *Wafāyāt al-a'yān*, Le Caire, I, 1367/1948, p. 53-55.

⁽¹⁰⁰⁾ Ou : linons. Le texte dit : les [toiles] de lin fin (*al-kattān ar-rafi'*).

⁽¹⁰¹⁾ Ce long passage (depuis le début de la description de Tinnīs) manque dans la version B.

⁽¹⁰²⁾ Passage ignoré de la version C; le trait a déjà été constaté, *supra*, à propos du Caire. Il n'est guère possible de savoir si ce trait est rapporté, dans la pensée de l'auteur, au modèle du Ṣām ou au mālikisme. Quant à la notation suivante, relative aux chiens (et qui concorde bien avec ce qui a été dit

un peu plus haut), elle est étrange dans le présent contexte. Je me demande, compte tenu de certaines difficultés de lecture (cf. *Aḥsan*, p. 202, n. 1), s'il ne faut pas lire, au lieu de *kilāb* : (Ibn) Kullāb (théologien dogmatique).

⁽¹⁰³⁾ On notera le mot « autres » (*sā'ir* (*al-maḏāhib*)), qui revient à considérer le chiisme comme un cinquième *maḏhab*. Quant à l'absence de clandestinité des *maḏāhib* traditionnels, elle est relevée à sa juste mesure, en cette ville où réside le calife fāṭimide.

⁽¹⁰⁴⁾ A Ṣandafā, comme le dit explicitement la version C.

⁽¹⁰⁵⁾ « Un groupe » (*qawm*) dit la version C.

Muʿtazilites et Ḥanbalites font quelque bruit ⁽¹⁰⁶⁾. Les fatwas, aujourd’hui, se rendent selon l’école du Fāṭimide, de laquelle nous parlons à propos de la province du Maġrib.

Lectures [coraniques] : Toutes les sept sont en usage, la moins courante était celle d’Ibn ʿĀmir* ⁽¹⁰⁷⁾. Lorsque je la suivis pour lire en présence d’Abū Ṭayyib b. Ġalbūn ⁽¹⁰⁸⁾, celui-ci me dit : « Laisse là cette lecture. Elle fait vieux. — On nous a dit, répliquai-je, de suivre ce qui est vieux. — Eh! bien suis-la! » Je fis, devant le même personnage, une autre lecture, mais selon Abū ʿAmr : (p. 203) il m’invita à emphatiser le *rāʾ* dans « Maryam » et « at-Tawrāt » ⁽¹⁰⁹⁾. *La lecture la plus courante, la plus en faveur, est celle de Nāfi* ⁽¹¹⁰⁾. J’ai entendu, à la mosquée du Bas, un vieil homme dire « qu’aucun imam n’avait mis le pied en ce *miḥrāb-lā* ⁽¹¹¹⁾, qui ne suivît le droit de Mālik et la lecture de Nāfiʿ, non, aucun, hormis « cet homme » (il voulait dire Ibn al-Ḥayyāt) ». Et comme je lui demandais pour quoi cette exception : « C’est que nous n’avons trouvé personne qui vaille cet adepte de Šāfiʿi et d’Abū ʿAmr; je ne vois pas, en Islam, qui psalmodierait aussi bien que lui ».

La langue du pays est l’arabe, mais un arabe incertain et mou. Les sujets protégés parlent le copte.

Pays du *commerce*, l’Égypte exporte des peausseries de première qualité, résistantes à l’eau, épaisses mais souples, des basanes ⁽¹¹²⁾ rouges, des jambières ⁽¹¹³⁾, des étoffes à triple [armure] ⁽¹¹⁴⁾, le tout venant du Caire. Du Šaʿīd : le riz, la laine, les dattes, le vinaigre et les raisins secs. De Tinnīs* (mais pas de Damiette)* ⁽¹¹⁵⁾ : les voiles de couleur. De Damiette : la canne [à sucre]. Du Fayyoub : le riz et

⁽¹⁰⁶⁾ Le mot de *ġalaba* (bruit, clameur) est souvent employé par l’auteur pour évoquer le renom d’un groupe non majoritaire, mais très en vue : cf. *GBGA*, s.v.

⁽¹⁰⁷⁾ Add. C : « et la plus courante celle de Nāfiʿ ».

⁽¹⁰⁸⁾ Sur ce personnage, Šāfiʿite né à Alep et mort en Égypte (309/921-389/999), cf. Kaḥḥāla, *Muʿġam al muʿallifin*, Le Caire, VI, 1378/1958, p. 194.

⁽¹⁰⁹⁾ Marie et le Pentateuque, dans les pas-

sages du Coran où ces noms interviennent.

⁽¹¹⁰⁾ Omis ici dans la version C (cf. n. 107).

⁽¹¹¹⁾ C’est une des places traditionnelles de l’imam lors de la prière collective.

⁽¹¹²⁾ *Baṭāʿin*, sg. *biṭāna*; cf. Dozy, I, 97.

⁽¹¹³⁾ *Ḥamlaḥṭāt* : cf. *GBGA*, 370.

⁽¹¹⁴⁾ Il s’agit sans doute d’une composition à partir de laine, de poil de chèvre et de poil de chameau : *GBGA*, 200, et Blachère, *op. cit.*, p. 9, n. 2.

⁽¹¹⁵⁾ Omis dans la version C.

du lin médiocre. De Būšīr-Qurīdus ⁽¹¹⁶⁾ : le lin fin. D'al-Faramā : les poissons ; de ses cités : les paniers et les cordes en fibre de palmier, extraordinairement résistantes. On trouve aussi : les toiles de lin [dites] coptes (*qabāṭī*), les robes, les nattes [dites de] ʿAbbādān ⁽¹¹⁷⁾, les serpillières ⁽¹¹⁸⁾, les nattes [ordinaires], les grains, les gesses [fourragères], l'huile de raifort, de jasmin ⁽¹¹⁹⁾ et autres plantes.

Particularités (du pays) : celui-ci n'a pas son pareil ⁽¹²⁰⁾ pour les plumes ⁽¹²¹⁾, l'[encre de] vitriol ⁽¹²²⁾, le marbre, le vinaigre, la laine, les serpillières, les étoffes ⁽¹²³⁾, le lin, les cuirs, les chaussures ⁽¹²⁴⁾, les jambières, les fibres de palmier, les oies, les bananes, la cire, le sucre candi, les linons ⁽¹²⁵⁾, les teintures, les [ornements de] plumes, les fils de coton, l'alcali, les pâtés ⁽¹²⁶⁾, les marmelades ⁽¹²⁷⁾, les pois chiches, le lupin, le poireau ⁽¹²⁸⁾, la colocase, les nattes, les ânes, les bovins, les sangles ⁽¹²⁹⁾, les ensemencements, le Fleuve, la piété, la psalmodie, l'architecture de grande mosquée, (p. 204), les fromages salés ⁽¹³⁰⁾, les compotes de dattes ⁽¹³¹⁾, les poissons, les magasins ⁽⁴⁷⁾, le commerce et les aumônes, le tout porté à la perfection. L'Égypte rassemble les spécialités de Palestine dont* :

— la colocase : celle-ci se présente comme un radis rond, recouvert d'une pellicule, et d'un goût assez fort ; on la fait frire dans l'huile pour l'incorporer dans les ragoûts ;

⁽¹¹⁶⁾ Ou Qūrīdis : cf. G. Wiet, dans *EI* 2, I, 1383-1384.

⁽¹¹⁷⁾ *GBGA*, 295.

⁽¹¹⁸⁾ *Ḥayš* : cf. Dozy, I, 416.

⁽¹¹⁹⁾ *Zanbaq* (*GBGA*, 239, 255), qui peut signifier aussi le lis ou le lilas.

⁽¹²⁰⁾ Par cette expression (*lā nazīra*), l'auteur entend une exclusivité absolue dans la qualité : cf. *Aḥsan*, p. 6-7.

⁽¹²¹⁾ Littéralement : tout ce qui sert à écrire, roseaux taillés, etc... (*aqlām*).

⁽¹²²⁾ *Zāḡ* : *GBGA*, 255-256.

⁽¹²³⁾ *Bazz* : peut-être à préciser, ici, en : tentures, ou vêtements : cf. Blachère-Chouémi-Denizeau, I, 600.

⁽¹²⁴⁾ *Ḥaḍw*, sg. *ḥuḍwa* (vocalisations incertaines) : Dozy, I, 261, *GBGA*, 213.

⁽¹²⁵⁾ *Daqq* : *GBGA*, 236 ; mais Dozy, I, 451, propose une autre interprétation : sucre en morceaux.

⁽¹²⁶⁾ *Harisa*, à base de froment et de viande : *GBGA*, 369-370.

⁽¹²⁷⁾ *Nayda*, à base de froment : cf. *GBGA*, 369, Dozy, II, 741, et *Aḥsan*, trad. § 16, 207.

⁽¹²⁸⁾ *Qirṭ*, mais peut-être aussi *qurṭum* (ou *qirṭim* : graine de henné, ou carthame), *qaraḡ* (feuilles utilisées comme tan), *qurḡ* (trèfle).

⁽¹²⁹⁾ *Ḥuzm*, mais peut-être aussi *ḥurram*, pl. de *ḥurrāma* (aster) : cf. Dozy, I, 367.

⁽¹³⁰⁾ *Ḥālūm* : Dozy, I, 318.

⁽¹³¹⁾ *Ḥays* : *GBGA*, 222. Peut-être aussi *ḥabaš* (pastèque) *ḥabaši* (préparation à base de mercure et de soufre), *ḥayš* (cf. n. 118).

— la banane, de la taille d'un concombre, avec une fine enveloppe que l'on épluche avant de manger le fruit, lequel est doux et un peu âpre ⁽¹³²⁾;

— le sycomore, [dont le fruit est] plus petit que la figue, avec une longue queue;

— le lupin, gros comme un ongle, amer lorsqu'il est sec, mais qu'on adoucit ou qu'on sale;

— la jujube ⁽¹³³⁾, de la taille d'une nêfle, avec un gros noyau, et douce; c'est le fruit du *sidr*. L'Égypte raffine sur la Palestine ⁽¹³⁴⁾ dès qu'il s'agit de marmelade ([*nayda*]⁽¹²⁷⁾, ou aussi *samanwā* ⁽¹³⁵⁾), encore que la *samanwā* soit merveilleusement faite : on l'étend sur des roseaux jusqu'à ce qu'elle sèche et durcisse ⁽¹³⁶⁾.

— l'huile de balsamier provient d'une plante qui pousse là-bas* ⁽¹³⁷⁾.

⁽¹³²⁾ Littéralement : astringent, qui rappelle le goût de la noix de galle (*'ufūsa*).

⁽¹³³⁾ *Nibq* ou *nabq*, l'arbre étant nommé, un peu plus loin, *sidr* : lotus jujubier, cerisier d'Égypte (rhamnacée).

⁽¹³⁴⁾ Ce passage s'explique par le fait que le *nibq* est à la base de certaines pâtes comme le froment est à la base de la *nayda*. A signaler que la version C (cf. n. 137) est plus clairement formulée en ce qui concerne la comparaison Égypte-Palestine.

⁽¹³⁵⁾ Il faut donc comprendre que c'est ce nom, d'origine persane (*GBGA*, 265), qui sert en Palestine pour désigner une pâtisserie du genre de la *nayda* : cf. *infra*, n. 137.

⁽¹³⁶⁾ La *samanwā* se distingue donc, par ces traits, de la *nayda*, qui reste molle : cf. Dozy, *s.v.*, *loc. cit.*,

⁽¹³⁷⁾ En Palestine, si l'on prend l'indication (*tamma*) au pied de la lettre, mais aussi en Égypte, si l'on crédite l'auteur du souci de mener à son terme la comparaison entre les deux pays. Variante C (texte parfois incertain) : « — la banane, que nous avons mentionnée, mais qui se trouve aussi à al-Bašra, au Ḥiğāz, au Yémen;

— le sycomore, [dont le fruit,] avec une

longue queue, est de la taille de la figue, mais rouge et d'un goût différent; l'arbre est immense, avec le tronc le plus épais qui se puisse voir : on en fabrique la plupart des portes d'hôtel; le sycomore donne jusqu'à sept cueillettes de fruits : il n'est donc pas étonnant que ceux-ci soient bon marché et [même] laissés à qui les veut (65);

— le lupin, qui est une graine [grosse] comme l'ongle, douce, vendue sur le marché et qui, pilée, est mise à fermenter, puis relevée d'épices; on l'exporte alors à Buḥārā, où les ménagères l'achètent pour [en relever le contenu de] leurs marmites;

— la jujube .. du *sidr*; il est dit, dans une tradition (*habar*) : « les jujubes du paradis sont grosses comme jarres ». Les Égyptiens raffinent sur les gens du Šām dès qu'il s'agit de *nayda*, laquelle est une espèce de *samanwā*, encore que . . . etc.;

— l'huile de balsamier, qui est tirée d'une plante de là-bas;

— la colocase qui, quant à elle, se présente . . . assez fort; on la fait frire dans l'huile pour l'incorporer dans les ragoûts, [mais elle rend sujet à] l'hypocondrie. Il est connu que, si l'on coupe en deux [le rhizome d'une

Les monnaies anciennes sont : le miṭqāl, le dirhem; on dispose aussi de la *muzabbaqa*⁽¹³⁸⁾, égale à un cinquantième de dinar. Mais on fait souvent les transactions en *rāḍī-s*⁽¹³⁹⁾. Le Fāṭimide*⁽¹⁴⁰⁾ a modifié le [système] monétaire : sans toucher aux deux monnaies signalées, il a aboli la pièce de cuivre⁽¹⁴¹⁾ et le miṭqāl.

Les mesures [de capacité] sont : la *wayba*, qui vaut quinze *mann-s*, l'*ardab* et le *tallis*, respectivement égaux à six et huit fois la *wayba*, le dernier étant sorti de l'usage.

(p. 205) *Coutumes* : chaque jour, à la prière du matin, dans les grandes mosquées, l'imam, en prononçant la formule du salut, place devant lui un exemplaire du Coran, dont il lit une partie, et les gens se groupent autour de lui comme ils le feraient pour chanter Dieu. Ils ont un appel à la prière très particulier, sur le mode de la déploration, pour le dernier tiers de la nuit, et citent là-dessus une histoire. Entre les deux [prières du] soir⁽¹⁴²⁾, la mosquée est bondée de cercles de juristes, de maîtres en lecture [coranique], de lettrés* et de sages. Il m'est arrivé d'entrer là avec des gens de Jérusalem et, assis et causant, d'entendre un appel venu des deux côtés : « Tournez un peu vos visages vers notre assemblée! »; nous regardions, et nous trouvions alors entre deux réunions, et il en était ainsi de tous les oratoires*⁽¹⁴³⁾. Je faisais le compte : il y avait cent dix assemblées. *A la prière du soir, les fidèles occupent jusqu'à un tiers de la mosquée et, lorsqu'ils s'en retournent, le marché regorge [de monde]⁽¹⁴⁴⁾. On ne voit rien de plus remarquable que ces assemblées de lecteurs : la mosquée abrite [aussi] une réunion de musiciens*⁽¹⁴⁵⁾. [Tous les

colocase, puis qu'on le replante après y avoir inséré un noyau de datte, il donne naissance à un bananier; les feuilles de la colocase sont belles et pareilles à celles du bananier.

⁽¹³⁸⁾ Sur cette monnaie d'argent, cf. *GBGA*, 252.

⁽¹³⁹⁾ Monnaie antérieure à l'installation du pouvoir fāṭimide : *GBGA*, 248.

⁽¹⁴⁰⁾ Version C : le Maghrébin (*al-Mağribī*) : cf. n. 64.

⁽¹⁴¹⁾ *Qif'a*, pl. *qīṭa'*.

⁽¹⁴²⁾ Celle du coucher du soleil (*mağrib*), dite parfois aussi 'iṣā' (cf. citation de Buḥārī

par A.J. Wencinsk, « *Miḳāt* », dans *EI*, III, 559), et celle du soir ('iṣā') proprement dite. Cf. autre exemple dans *Aḥsan*, p. 182, avec le même genre de réunion, mais pour le Ṣām.

⁽¹⁴³⁾ Passage omis dans la version C. Le mot de *masğid* désigne ici une partie de la grande mosquée : cf. un autre exemple dans *Aḥsan*, p. 316.

⁽¹⁴⁴⁾ Ou : et jusqu'à la plus grande partie du marché lorsqu'ils s'en retournent.

⁽¹⁴⁵⁾ *Mutala'ibīn* (*GBGA*, 349), mais le texte est incertain. Variante C : « J'ai vu cela [de mes yeux]; il y a, dans la mosquée, une assemblée pour ceux qui récitent le Coran ».

maîtres] reçoivent une rétribution⁽¹⁴⁶⁾. Dans les grandes mosquées, pendant le prône (*huṭba*), on tend un velum⁽¹⁴⁷⁾, comme à al-Baṣra. Les vendredis, les marchés vaquent.

On porte rarement un vêtement nettoyé, ou des chaussures [dont le cuir] ait été rasé. On ne mange guère de viande. Pendant la prière, on n'arrête pas de se faire des signes, ni, dans les réunions, de [se débarrasser de] ses glaires et de ses morves, qu'on dissimule sous les nattes. Dans les cantons, au moment du battage, on cuit du pain pour toute l'année qui vient, puis on le sèche et met en réserve. *[Les cuisines] ont des tuyaux d'aération comme au Šām*⁽¹⁴⁸⁾. Les Egyptiens aiment la parure, les beaux vêtements et les cajoleries. Pour les serments importants, ils disent : « par la tête de Dieu! », et, pour les autres : « par le droit de ʿAlī! ». Ils aiment les têtes de poissons : s'ils voient, dit-on, un homme du Šām acheter du poisson, ils le suivent et, dès qu'il en a jeté les têtes, ils les récupèrent. Ils mangent beaucoup de tellines⁽¹⁴⁹⁾, qui sont bien la chose la plus sale au monde : cet animal est enfermé entre deux petites valves⁽¹⁵⁰⁾ qu'on sépare pour gober [l'intérieur], pareil à une morve.

Parmi leurs *insuffisances* [, relevons] la faiblesse cardiaque et la pénurie de fruits. Les gens du Šām ne cessent de les censurer et de les moquer, disant : « leurs pluies ne sont que rosées, leurs oiseaux milans; ils disent (p. 206) « Monsieur! » avec des molesses de femme, et leur « que Dieu vous honore! qu'avez-vous? » n'est pas différent ». Leur nourriture est la telline, leur légume⁽¹⁵¹⁾ le pois chiche, leur fromage [du fromage] salé, leur pâtisserie la marmelade (*naḏa*), leurs quartiers⁽¹⁵²⁾ un [nid à] écrouelles et leurs serments une impiété.

Quant au *Nil*, je n'ai jamais goûté d'eau plus douce et n'ai jamais entendu dire qu'il en existât une pareille de par le monde, sauf celle du fleuve d'al-Manṣūra⁽¹⁵³⁾. La crue dure du mois de *bawnah* au mois de *tūt*, où se place la fête de la Croix. On dispose de deux barrages : le premier est à ʿAyn Šams (Héliopolis); c'est une écluse qu'on bouche, avant la crue, de joncs et de terre. L'eau, quand elle

⁽¹⁴⁶⁾ *Iḡrāʾ* : cf. Dozy, I, 190-191.

⁽¹⁴⁷⁾ *Širāʾ*, pl. *širāʾāt* : GBGA, 273.

⁽¹⁴⁸⁾ Passage inconnu de la version C.

⁽¹⁴⁹⁾ *Dallinas*, du grec *tellina* (nom d'un mollusque).

⁽¹⁵⁰⁾ Littéralement : coquilles (*zalaḡatayn*).

⁽¹⁵¹⁾ C'est du moins ainsi que je lis :

baql. Le texte dit : *naql* (confiture, pâte?).

⁽¹⁵²⁾ Ce pluriel (*al-qaṭāʾiʿ*, sg. *qaṭiʿa*) désigne, au sein de l'agglomération du Caire, l'ensemble fondé par les Ṭūlūnides.

⁽¹⁵³⁾ L'Indus, dont la comparaison avec le Nil est un thème courant.

arrive, est repoussée par le barrage et s'élève tout au long des digues jusqu'en amont de la capitale, [prête à]⁽¹⁵⁴⁾ arroser tous les domaines situés en ces parages⁽¹⁵⁵⁾, tels Bahtīt, al-Munyatayn⁽¹⁵⁶⁾, Šubrū ou Damanhūr. Ce barrage est celui du canal (*haliğ*) du Commandeur des Croyants. Quand c'est la fête de la Croix, au moment où le raisin a fini de s'adoucir, le gouvernement gagne ʿAyn Šams et fait ouvrir l'écluse, après que les préposés des digues aient fermé les bouches des canaux (pour éviter que l'eau ne s'enfuie par là) et posté des surveillants à ces endroits. L'eau alors s'écoule sur tous les domaines du Rif.

L'autre écluse est plus en aval et plus importante, mais le gouvernement n'assiste pas [à son ouverture]. Celle-ci se traduit par la baisse du Nil. L'écluse en question se trouve à Sardūs.

Le nilomètre (*miqyās*) est un bassin avec, en son milieu, une haute colonne graduée en coudées et doigts. Un préposé veille, et les portes sont solides. Chaque jour, le gouvernement est informé de l'amplitude de la crue; ensuite, un crieur public annonce : « Dieu a fait croître aujourd'hui le Nil béni de tant et tant; l'an dernier, la crue, au même jour, était de tant. Comptons sur Dieu pour la parfaire! » Toutefois, l'annonce ne se fait qu'une fois atteintes les douze coudées, le gouvernement [et lui seul] restant en tout état de cause informé. Douze coudées, cela veut dire de quoi couvrir les domaines du Rif; à quatorze coudées, le bas de la province⁽¹⁵⁷⁾ est inondé. A seize, les gens clament la bonne nouvelle : « La bonne année que voilà! » Au-delà de seize, c'est la prospérité, l'aisance. Quand l'eau s'est infiltrée, on entreprend labours et semailles. Les jours de la crue transforment l'Égypte en un lac, et il est même des endroits où l'on ne peut passer qu'en barque de tel domaine à tel autre.

Le pays (p. 207) avait jadis une coutume déplorable⁽¹⁵⁸⁾, ainsi que je l'ai appris de Abū Yāsir Musāfir b. ʿAbd Allāh al-Anṣārī, d'après Yūsuf b. ʿAlī, al-Ma'mūn,

⁽¹⁵⁴⁾ Le texte arabe dit seulement : « de façon à arroser . . . » (*fayasqiya*). L'adjonction présente m'a paru nécessaire pour la clarté de la traduction, l'irrigation devant attendre l'ouverture du barrage, qui n'intervient elle-même qu'une fois atteint le maximum de la crue : cf. J.H. Kramers, dans *EI*, III, 983 (1).

⁽¹⁵⁵⁾ Entendons en réalité, comme le prouve

la mention du Rif, d'immenses parties du Delta et ce très en aval (Damanhūr).

⁽¹⁵⁶⁾ Je conserve ce duel sous sa forme la plus vivante, au cas indirect (cf. *BGA*, III, 133).

⁽¹⁵⁷⁾ C'est-à-dire le bas Delta.

⁽¹⁵⁸⁾ Le développement suivant est emprunté, parfois mot pour mot, à Ibn al-Faḡih, *BGA*, V, 65-66.

Muḥammad b. Ḥalaf, Abū Šāliḥ, Ibn Lahī'a et Qays b. al-Ḥaḡḡāḡ. Lorsque l'Égypte fut conquise, ses habitants, comme on entra dans [le mois de] *bawnah*, vinrent trouver 'Amr b. al-'Aṣ et lui dire : « Il est, prince, pour notre Nil que voilà, une coutume sans [le respect de] laquelle il n'entre pas en crue ⁽¹⁵⁹⁾. Passé douze nuits du présent mois, nous allons trouver une jeune vierge en présence de ses parents; nous désintéressons ceux-ci, puis couvrons leur fille des bijoux et des vêtements les plus précieux, et la jetons dans le fleuve. — Voilà qui ne se fera plus, répondit 'Amr : l'islam abolit ce qui était avant lui ». On en resta là tout ce mois, puis un autre et un autre encore, sans que le Nil entrât peu ou prou en crue, et le peuple pensait déjà à s'exiler, lorsque 'Amr, devant cette situation, écrivit à 'Umar b. al-Ḥaṭṭāb pour l'en informer. « Tu as fort bien fait, répondit celui-ci; l'islam, en effet, abolit ce qui était avant lui ». La réponse contenait une tablette : « Jette dans le Nil, écrivait 'Umar, la tablette que je t'envoie ». La lettre arrivée, 'Amr l'ouvrit et regarda la tablette; voici ce qui y était dit : « Du serviteur de Dieu 'Umar, Commandeur des Croyants, au Nil : si tu entres en crue seulement de ton propre chef, alors n'y entre pas. Mais si ta crue vient de Dieu, l'Unique, Celui à qui tout se soumet, nous prions le Très-Haut qu'il la fasse venir ». 'Amr jeta la tablette dans le fleuve, alors que la population était déjà prête à l'exil; on arriva au jour de la Croix, et voilà que le Nil, de par Dieu, coulait à seize coudées [de haut]. Ce fut ainsi que l'islam arracha de l'Égypte, jusqu'au jour présent, cette coutume de malheur.

L'eau du fleuve est trouble au temps de la crue : on y jette, pour l'éclaircir, des noyaux d'abricot, grossièrement cassés; elle devient fraîche à la période froide, pendant deux mois. J'étais un jour à la réunion d'al-Ḥalīmī, à la grande mosquée; on lui apporta une cruche d'eau, dont il but, et : « Eh! l'homme de Jérusalem! dit-il, nous sommes à égalité avec vous, pour l'eau! — A égalité? certes pas, répondis-je. Que Dieu assiste notre juriste, mais la fraîcheur de l'eau est constante chez nous, et passagère ici ».

Il y a, menant au rivage, des chemins; c'est par eux que vient l'eau, transportée dans des outres. Pour gravir chaque étage, [les porteurs] prennent un demi-*dānaq* de *muzabbaqa* ⁽¹⁶⁰⁾. Quand souffle (p. 208) le vent du nord, les vagues de la mer,

⁽¹⁵⁹⁾ Le sens donné ici au verbe *ḡarā* (ordinairement : couler) est confirmé un peu plus loin par un autre passage : cf. n. 209.

⁽¹⁶⁰⁾ Sur cette monnaie d'argent, cf. n. 138.

Le *dānaq*, en tout cas, apparaît bien sous-multiple d'une monnaie d'argent : *muzabbaqa* ici, ou, plus couramment, *dirham* (exemple dans *Aḥsan*, p. 182.

dans leur course, repoussent l'eau du Nil hors du lac; quand souffle le sud, il renvoie l'eau de la mer hors du lac, où le Nil désormais l'emporte. Pendant ces quatre mois, les gens de Tinnīs emplissent leurs réservoirs avec des outres et des cruches.

J'ai entendu, à al-Faramā, des gens signaler que le Nil était parfois venu jusqu'aux minarets ⁽¹⁶¹⁾; le Nil arrive aussi jusqu'à Alexandrie ⁽¹⁶²⁾ et y entre par un conduit de fer; les gens, alors, emplissent leurs réservoirs; après quoi, l'eau se retire.

Il y a dans le Nil une bête appelée crocodile, qui ressemble au caméléon et dont la tête représente le tiers du corps. Les armes la laissent intacte, sauf à la jointure interne des pattes ⁽¹⁶³⁾. Avec sa gueule, elle emporte les hommes. C'est au Ṣa'īd et à Sardūs qu'on en peut voir le plus : un proverbe égyptien dit :

De Sardūs sauras te garder,
L'eau serait-elle en le godet.

Le « godet » (*qādūs*) est le petit vase de roue hydraulique. Un jour que j'étais sur un bateau, près de Sardūs, celui-ci râcla [quelque chose]. « Est-ce le fond ? demandai-je. — Mais non ! Le dos d'un crocodile ! »

Jadis, le Nil n'atteignait pas le Fayyout; on s'en plaignit à Joseph — sur lui le salut! — ⁽¹⁶⁴⁾, qui construisit, au milieu du fleuve, un énorme barrage à la base duquel il installa des vannes dans des conduites de verre. Le barrage, en repoussant l'eau, la fit s'élever jusqu'au niveau du sol du Fayyout, qu'elle irrigua. Aujourd'hui, ce pays est le plus riche en eau de toute l'Égypte : il n'est que de voir ses champs de riz, que de considérer la lourdeur de l'impôt foncier (*harāğ*) qu'il verse et l'ampleur de ses revenus. Lors de la crue, l'eau se déverse par-dessus le barrage; il arrive que les gens du pays laissent leurs embarcations aller seules avec le courant, et dévaler sans aucun mal; mais, d'autres fois, elles sont basculées et chavirent. Lorsque [l'irrigation] ne nécessite plus d'eau, on ouvre les vannes et l'eau descend.

Tous les puits proches du Nil ont [de l'eau] douce; plus loin, ils sont détestables. Les meilleurs bains sont sur la berge. Le pays dispose de canalisations qui pénètrent [loin] à l'intérieur et dans lesquelles on amène l'eau au moyen de roues

⁽¹⁶¹⁾ La version C dit simplement : « jusque-
là ».

⁽¹⁶²⁾ Littéralement : « au chef-lieu [de la

région] d'Alexandrie.

⁽¹⁶³⁾ Littéralement : sous les aisselles.

⁽¹⁶⁴⁾ Cf. Harawī, 101-103.

[à godets]. Mais on voit nombre de ces roues sur le Nil lui-même : elles donnent l'eau aux jardins en période de basses eaux. L'eau du Fayyom est chaude car elle court sur les champs de riz ⁽¹⁶⁵⁾.

On assure, en Egypte, que le cri de la chevrette, à sa première mise bas, veut dire : « mais sortez donc, étrangers! » A Alexandrie, il est un poisson rayé, du nom de *šarb* (saupe?) ⁽¹⁶⁶⁾, dont la chair consommée produit des hallucinations ⁽¹⁶⁷⁾, sauf chez qui est habitué (p. 209) à boire du vin, auquel cas elle ne produit aucun mal. A al-Faramā, ce sont les cailles qui donnent une maladie chronique ⁽¹⁶⁸⁾ et bloquent les articulations. A al-Fuṣṭāṭ, manger continûment du poisson donne une gale qui dure sept ans. Il y a, en Egypte, une montagne avec des mines d'or ⁽¹⁶⁹⁾, des mines de vitriol à encre ⁽¹⁷⁰⁾ (lequel n'a pas son pareil), et une argile appelée *tufl* (terre à foulon) ⁽¹⁷¹⁾. [Le mont] al-Muqaṭṭam a des carrières d'une belle pierre blanche, qui se scie comme du bois.

Lieux saints (mašāhid) : certains exégètes disent que « la colline tranquille et arrosée » ⁽¹⁷²⁾ est l'Egypte, où Jésus et Marie restèrent quelque temps. Le Sinaï est proche de la mer d'al-Qulzum : on y accède depuis une bourgade appelée al-Amn ⁽¹⁷³⁾, qui marque l'endroit où Moïse et le peuple d'Israël sortirent [d'Egypte] : il y a là douze sources d'une eau médiocrement douce, à deux jours du Sinaï. Celui-ci abrite un couvent de chrétiens, de nombreuses cultures, et un olivier qui serait, à ce qu'on affirme, celui pour lequel Dieu aurait dit : « ni à l'Orient, ni à l'Occident » ⁽¹⁷⁴⁾; l'huile en est apportée aux princes. A al-Fuṣṭāṭ, l'endroit où fut vendu Joseph ⁽¹⁷⁵⁾ — sur lui le salut! — et, sur le Muqaṭṭam, des lieux dont on vante les mérites, ainsi que des retraites (*sawāmi*^o) où l'on se rend les nuits de vendredi. A portée de voix ⁽⁹⁵⁾ d'al-Fuṣṭāṭ, il est un lieu nommé al-Qarāfa, où

⁽¹⁶⁵⁾ Cette particularité est signalée aussi pour la vallée de l'Indus : cf. *Aḥsan*, p. 436. L'épithète a évidemment connotation péjorative : la version C donne *radiyy* (mauvaise).

⁽¹⁶⁶⁾ *GBGA*, 272.

⁽¹⁶⁷⁾ *Manāmāt waḥša* : des rêves sauvages (sur cet emploi de *waḥš*, cf. *GBGA*, 373).

⁽¹⁶⁸⁾ *Supra*, n. 20.

⁽¹⁶⁹⁾ Ce sont sans doute les mines célèbres du Wādī l-'Allāqī, entre Assouan et la mer

Rouge.

⁽¹⁷⁰⁾ *Zāğ al-ḥibr* : *supra*, n. 122.

⁽¹⁷¹⁾ *GBGA*, 291.

⁽¹⁷²⁾ *Coran*, XXIII, 52. Cf. Harawī, 25-26 et 101.

⁽¹⁷³⁾ Sans doute Elim : *Exode*, XV, 27-XVI, 1 (avec les douze sources que nous retrouvons ici).

⁽¹⁷⁴⁾ *Coran*, XXIV, 35.

⁽¹⁷⁵⁾ Cf. Harawī, p. 86.

l'on voit un oratoire, de belles fontaines [pour les fidèles], une foule de gens qui font leurs dévotions, un lieu dont la retraite serait comme un marché où se gagne la vie éternelle, et une grande mosquée, fort belle : les tombes sont extraordinairement belles et fréquentées⁽¹⁷⁶⁾; sur le gris du pays, on voit les tombes blanches s'étendre tout au long de la grande ville⁽¹⁷⁷⁾. Il y a là celle d'aš-Šāfi'ī⁽¹⁷⁸⁾, entre al-Muzanī et Abū Ishāq al-Marwazī.

[Notons encore] l'endroit où le peuple d'Israël entra dans la mer, près d'al-Qulzum. Près de Sardūs, la mosquée d'al-Ḥaḍīr⁽¹⁷⁹⁾ — sur lui le salut! Quant au désert du peuple d'Israël, il y a discussion à ce sujet, mais la vérité est qu'il se trouve entre Egypte et Šām, sur quarante parasanges; il est fait de sables, de terrains salins et de grès⁽¹⁸⁰⁾, avec des palmeraies et des sources; par une de ses limites, cette région touche au Ğifār, par une autre (p. 210) au Sinaï, la limite du désert étant le Rif, du côté d'al-Qulzum⁽¹⁸¹⁾; une autre est au Šām. C'est par là que les Egyptiens font route vers la Mekke⁽¹⁸²⁾.

Parmi les *merveilles* qui se trouvent en Egypte, [citons] les Pyramides, qui sont une des merveilles du monde. Bâties de pierre, elles ressemblent à deux chariots⁽¹⁸³⁾; la hauteur de chacune d'elles est de quatre cents coudées royales, et leur largeur de même. Elles sont truffées d'inscriptions en grec. A l'intérieur, deux cheminements mènent tout en haut; un autre, sous terre, se dessine fort bien sous le sable où il est enfoui. J'ai entendu dire sur les Pyramides les choses les plus diverses, notamment : qu'elles étaient deux talismans, ou les greniers de Joseph⁽¹⁸⁴⁾ — sur lui le salut! — ou encore les tombeaux des Egyptiens. J'ai lu dans le livre d'Ibn al-Faqīh⁽¹⁸⁵⁾ qu'elles servaient à retenir le sable⁽¹⁸⁶⁾. On dit aussi qu'il y est écrit :

(176) Ou encore : bien entretenues, ou bien construites (*imāra*).

(177) Littéralement : de la métropole (*miṣr*).

(178) Cf. Harawī, p. 83. Le maître est enterré entre deux de ses plus célèbres disciples : sur eux, cf. Kaḥḥāla, *Mu'ğam al-mu'allifīn*, I, 3-4 et II, 299-300.

(179) Cf. Harawī, p. 107 (et texte arabe, p. 48, note g).

(180) *Simāq* : cf. *Aḥsan*, trad. § 4 et 217 (n. 73).

(181) Texte incertain : cf. *Aḥsan*, p. 210, note a.

(182) Cf. B. Lewis, dans *EI* 2, III, 36 (1).

(183) Sur ce type de chariot pyramidal, cf. *GBGA*, 304-305.

(184) Cf. Harawī, p. 97. Cette notation est ignorée de la version C.

(185) *BGA*, V, p. 69.

(186) Pour l'empêcher, magiquement, d'envahir la vallée du Nil (cf. C.H. Becker, « Abū l-Hawl », dans *EI* 2, I, 129). Mais une autre interprétation est possible : « à enfermer les [secrets de la] divination par le sable (géo-mancie, *ramal*) » : on retrouverait ainsi une

« J'ai bâti les deux pyramides; que celui qui prétend à être un roi puissant les détruise; car détruire est plus facile que bâtir ». Un roi voulut le faire, mais, tout l'impôt foncier (*ḥarāğ*) du pays n'y suffisant pas, il renonça. Les pyramides sont lisses, semblables à deux chariots⁽¹⁸⁸⁾; on les aperçoit à deux ou trois jours de distance. Leur sommet est accessible à tout homme dégourdi⁽¹⁸⁷⁾, mais pas à d'autres. Tout autour d'elles, il en est beaucoup d'autres, qui leur ressemblent en [plus] petit, ce qui prouve qu'il s'agit bien de tombeaux : il n'est que de voir comment les rois du Daylem, à ar-Rayy, se sont fait installer, sur leurs tombes, de hautes coupoles, qu'ils ont voulues, à grands efforts et de tout leur pouvoir, assez bien faites et altières pour qu'elles ne disparussent point; et à roi plus modeste, monument plus petit.

En Egypte encore, on voit une idole où, à ce qu'on prétend, le diable entrait pour parler, jusqu'au jour où son nez et ses lèvres furent brisés⁽¹⁸⁸⁾. A 'Ayn Šams, il y a comme deux minarets, tout en long et monolithiques, avec, au sommet, une sorte de flèche; on les appelle les deux Aiguilles⁽¹⁸⁹⁾. Mais il y en a d'autres en Egypte, monolithes aussi, et de moindre dimension. J'ai entendu dire à ce sujet des choses que la raison réprouve (p. 211), et lu dans le *Livre des Talismans*⁽¹⁹⁰⁾ qu'il s'agissait là de talismans contre les crocodiles, ce qui est fort possible : il n'est que de constater que, dans la circonscription d'al-Fuṣṭāṭ, les crocodiles, malgré leur taille et leur nombre, ne font aucun mal.

A al-Fuṣṭāṭ, près du château de la Cire (*qaṣr aš-Šam'*)⁽¹⁹¹⁾, il y a une [statue de] femme monstrueuse, dont la tête est surmontée d'un pot de pierre; elle aurait été, à ce qu'on dit, blanchisseuse de la maison du Pharaon, et métamorphosée pour avoir nui à Moïse⁽¹⁹²⁾.

autre croyance : la mise à l'abri dans les Pyramides, avant le déluge proche, de la vieille science (Cf. Harawī, 95-196, et E. Graefe-M. Plessner, dans *EI* 2, III, 177).

⁽¹⁸⁷⁾ *Šāṭir* : cf. Dozy, I, 758, et *GBGA*, 274.

⁽¹⁸⁸⁾ Il s'agit évidemment du Sphinx. Voir la correction de texte proposée par Blachère, *op. cit.*, p. 11, n. 1.

⁽¹⁸⁹⁾ C'est par le mot de *misalla* (aiguille) qu'on désigne ordinairement un obélisque. Sur

ces monuments, cf. Harawī, p. 40 *if.*, et C.H. Becker, dans *EI* 2, I, 811.

⁽¹⁹⁰⁾ Le plus célèbre est celui d'Apollonius (Balīnūs), *šāhib aṭ-ṭilasmāt* : cf. M. Plessner, dans *EI* 2, I, 1024-1026.

⁽¹⁹¹⁾ Edifié sur le site de Babylone, en rive orientale du Nil, en face de la partie Sud de l'île (Gezireh).

⁽¹⁹²⁾ Cf. *BGA*, V (Ibn al-Faqīh), p. 60 (avec une version légèrement différente).

Sur le chemin du Ṣaʿīd, il est des édifices appelés al-Barābī⁽¹⁹³⁾, où sont représentées de nombreuses figures; on y voit, ainsi qu'aux Pyramides, force arabesques et dessins⁽¹⁹⁴⁾. Près de Ḥulwān sont des grottes fantastiques, inquiétantes, où l'homme s'égaré : on prétend qu'on peut aller par là jusqu'à al-Qulzum; *le poli [de la roche] est tel qu'on dirait qu'on a fait passer là-dessus de l'eau salée*⁽¹⁹⁵⁾.

Le phare d'Alexandrie a ses fondations enfoncées dans une petite presqu'île; on y accède par un chemin étroit, fait de grosses pierres, parfaitement aménagées⁽¹⁹⁶⁾. L'eau vient battre le phare du côté de l'ouest, tout comme elle fait à la forteresse de la ville, à cette différence près que le phare est sur une [presqu']île⁽¹⁹⁷⁾. Le phare se compose de trois cents pièces, dont certaines peuvent être atteintes à cheval, et toutes avec [l'aide d'] un guide. Le phare domine toutes les cités de la mer; il avait, dit-on, un miroir où se voyait tout vaisseau faisant voile à partir de n'importe quel rivage. Un préposé y demeurait en permanence, de nuit et de jour aux aguets; quand un navire lui apparaissait, il informait le gouverneur et lâchait les pigeons⁽¹⁹⁸⁾ sur la côte pour que les gens se tinsent prêts. Ces chiens de Byzantins dépêchèrent un des leurs qui, à force de ruses et de simagrées, réussit à se faire nommer préposé : il put alors entreprendre⁽¹⁹⁹⁾ de [détruire] le phare et même, disent certains, le détruisit et le précipita dans la mer. Dans le *Livre des Talismans*, il est dit que le phare fut bâti pour [servir de] talisman et éviter à la terre d'Égypte d'être submergée par l'eau de la mer; et c'est pourquoi ces chiens de Byzantins intriguèrent afin d'en détruire le sommet, mais sans succès.

Au Ġifār, il y a un talisman contre les sables : aussi bien ne submergent-ils ni villes ni bourgades. Les talismans n'existent qu'en Égypte et au Ṣām : on dit qu'on les doit aux prophètes. Mais j'ai vu aussi des talismans au Fārs.

⁽¹⁹³⁾ Sg. *barbā* ou *barbā*; ce mot, tiré du copte, désigne les temples de l'ancienne Égypte : cf. Dozy, I, 63.

⁽¹⁹⁴⁾ *ʿUqūd wa turūḥ* : cf. *GBGA*, 288.

⁽¹⁹⁵⁾ Variante C : « il y a là (à al-Qulzum : cf. plus haut, le passage relatif à la ville) un bain auquel tout autre est supérieur ».

⁽¹⁹⁶⁾ Ces qualificatifs pourraient tout aussi bien s'appliquer syntaxiquement au phare. Mais une variante (p. 211, note k) et la comparaison avec le texte d'Ibn Rusteh (trad.

Wiet, le Caire, 1955, p. 133) nous font opter pour le chemin : une jetée en réalité.

⁽¹⁹⁷⁾ *Ġazīra* (version B), *daḥla* (version C). Bon nombre de renseignements qui suivent se trouvent, beaucoup plus développés, chez Masʿūdī, *Prairies*, trad. Pellat, II, Paris, 1965, § 836-841.

⁽¹⁹⁸⁾ Littéralement : les oiseaux.

⁽¹⁹⁹⁾ Sur ce sens du verbe *dahaba*, cf. Dozy, I, 490, et *GBGA*, 242.

Les noms des mois coptes⁽²⁰⁰⁾ sont, pour l'hiver, dans l'ordre : *tūt*, où se place la nouvelle année (*nayrūz*), *bābeh*, *hatūr*, *kayhak*, (p. 212), *tūbeh*, *imšīr*; pour l'été : *barmahāt*, *barmūdeh*, *bašans*, *bāuneh*, *abīb*, *misrā*.

Situation de l'Égypte : la mer du Rūm est sur ses marches (*tuḥūm*) septentrionales, et la mer Orientale (*baḥr aš-Šīn*) longe, du côté de l'est, les deux tiers du pays, lesquels se répartissent en cinq zones : l'une, sèche, est entre la mer et le Nil, la seconde est la montagne d'al-Muqaṭṭam, la troisième est le Ša'īd, où se range le Nil avec tout le pays qui le borde ; la quatrième est une nouvelle [ligne] montagneuse, au-delà de laquelle se trouve la circonscription des Oasis⁽²⁰¹⁾. En longueur⁽²⁰²⁾, l'Égypte s'étend, de la mer du Rūm à la Nubie, sur un peu moins d'un mois [de marche]. En largeur : au sud, sur huit étapes, et, au nord, sur douze. Quant au golfe qui est vers la mer d'al-Qulzum, il s'étend sur quatre étapes⁽²⁰³⁾.

**La puissance publique* appartient au Fāṭimide ; sous son pouvoir fort et riche, l'Égypte vit dans la justice et la sécurité, les sujets connaissent la tranquillité. Tout marche ici avec autorité et efficacité : tout ce qui compte dans l'Etat écoute et obéit, en son for intérieur et publiquement. Le nom du Commandeur des Croiyants est seul prononcé dans la *ḥuṭba*.

Quant au *revenu* [du pays], j'ai lu dans le *Livre de l'Impôt foncier*, de Qudāma b. Ġa'far⁽²⁰⁴⁾, que le revenu de l'Égypte se montait, en or, à 2.500.000 dinars. Mais le livre d'Ibn al-Faqīh contient une autre estimation, avec de longues

⁽²⁰⁰⁾ Comparer avec Mas'ūdī, *op. cit.*, II, § 1282. Le mois de *tūt*, qui inaugure la liste, correspond à septembre.

⁽²⁰¹⁾ Cette classification géographique en zones (*šaff*, pl. *šufūf* : rangées, bandes) se retrouve aussi pour la Palestine (*Aḥsan*, trad., § 225). Par Muqaṭṭam, on entendra évidemment toute la ligne montagneuse qui y aboutit, en rive droite du Nil. On notera par ailleurs le sens donné ici au mot de Ša'īd : sa définition courante, par la latitude (la haute vallée du Nil, par opposition au Delta) reste valable puisqu'elle correspond à ces « deux tiers » du pays que baigne la mer Rouge. Mais

elle s'efface devant une définition en longitude, où *ša'īd* retrouve son sens premier : terroir, d'où : la vallée fertile du Nil, de part et d'autre du fleuve. A noter enfin que les Oasis constituent cette cinquième et dernière zone que la lettre du texte ne précise pas.

⁽²⁰²⁾ Longueur et largeur doivent être prises ici au sens courant de plus longue et plus courte dimensions, soit respectivement latitude et longitude.

⁽²⁰³⁾ Sur les deux sens du mot de *dahla*, cf. n. 197 et *GBGA*, 233.

⁽²⁰⁴⁾ *BGA*, VI, p. 248.

explications⁽²⁰⁵⁾. Il indique le revenu aux époques de Pharaon, d'al-Ḥaḡḡāḡ⁽²⁰⁶⁾ et des 'Abbāsides, et le nomme impôt foncier (*harāḡ*). Or, j'ai interrogé, à Buḥārā, des Egyptiens sur ce sujet : « L'Égypte, me fut-il dit, n'est pas soumise à l'impôt foncier. Le paysan va recevoir sa terre du gouvernement et la sème; quand il a moissonné, dépiqué et réuni sa récolte en tas marqués [à son signe], il les laisse ainsi; puis arrivent le trésorier et l'intendant du gouvernement, qui prélèvent le loyer du sol et laissent l'excédent au paysan. Il en est, me dit-on encore, qui obtiennent du pouvoir un supplément [de sol], le bail étant augmenté à proportion du terrain concédé. — Mais alors, observai-je, personne n'a de propriété ni de domaine, en Égypte! — En effet, mais il y a une exception, à savoir : quand un homme achète [une terre] à qui l'avait reçue en fief et en don⁽²⁰⁷⁾, dans les temps anciens, du gouvernement, et que lui ou ses descendants, par besoin d'argent⁽²⁰⁸⁾, la revendent à qui leur plaît. — Autre façon d'en revenir à ce qu'on dit, rétorquai-je : la terre d'Égypte ne fait l'objet d'aucune propriété, car ses habitants l'ont aliénée à Joseph (sur lui le salut!) — Pours racontars! Ne sais-tu pas que l'Islam abolit ce qui était avant lui? Ne sais-tu pas non plus que Joseph (sur lui le salut)! rendit aux Egyptiens leurs propriétés lorsque leur pays fut redevenu fertile? Le droit d'aujourd'hui, en vérité, vient d'une convention de paix que l'on passa avec les Musulmans lors de la conquête de l'Égypte. — Mais pourquoi donc cette convention ne fut-elle pas passée selon les mêmes modalités qu'au Šām, les deux pays ayant été, l'un comme l'autre, conquis de vive force? — Le Šām est un pays qui reçoit des pluies chaque année, (p. 213) d'où une continuité des cultures, même si elles sont tantôt riches et tantôt maigres. En Égypte au contraire, tout repose sur le Nil, qui peut tout aussi bien ne pas entrer en crue⁽²⁰⁹⁾ qu'atteindre quatorze ou

⁽²⁰⁵⁾ Sur les mots de *lawn* et *qaḍiyya*, cf. *GBGA*, 327 et 350-351. Le passage d'Ibn al-Faqīh se trouve dans *BGA*, V, p. 76, mais notre auteur a dû le lire dans la version complète de l'ouvrage; dans le compendium qui nous est parvenu de l'œuvre d'Ibn al-Faqīh, le passage en question n'occupe qu'un peu plus de deux lignes. Un texte plus complet se trouve chez Ibn Ḥurdādbēh, dans *BGA*, VI, p. 83.

⁽²⁰⁶⁾ Entendons : à l'époque umayyade. La

discrétion de l'évocation s'explique sans doute par le ši'isme de l'auteur.

⁽²⁰⁷⁾ Le texte semble ainsi faire une différence entre les formes du verbe *qaṭa'a* : l'usufruit courant de la terre s'exprime par la VIII^e (*iqṭa'a*), la concession pure et simple par la IV^e (*aṭa'a*), que l'auteur confirme par un second verbe : *wahaba* (donner).

⁽²⁰⁸⁾ Littéralement : du prix de cette terre.

⁽²⁰⁹⁾ Verbe *garā* et, un peu après, *mašdar ḡarayān* : cf. n. 159.

seize coudées et même davantage. La situation connaît donc d'extrêmes différences selon la crue. Une imposition au foncier devrait alors être acquittée par ceux qui ne peuvent semer au même titre que par ceux qui le peuvent* ⁽²¹⁰⁾.

**Les impôts* sont lourds, surtout à Tinnīs, Dimyāṭ et sur les rives du Nil. Quand aux tissus *šaṭawiyya* ⁽²¹¹⁾, les Coptes ne peuvent en tisser que si y est apposée l'estampille du gouvernement, ni en vendre autrement que par l'intermédiaire de courtiers agréés ⁽²¹²⁾, l'administration consignait les ventes sur son inventaire. Puis les tissus passent [par plusieurs mains] : on les roule, on les serre dans la paille, puis dans des couffes, et enfin on les emballe; chacune de ces opérations s'accompagne d'une taxe ⁽²¹³⁾ perçue par l'administration. A l'entrée du port, nouvelle taxe. Les couffes portent la marque de chacun des intermédiaires. Au moment de l'appareillage, les bateaux subissent une inspection.

A Tinnīs, un dinar est perçu sur chaque outre d'huile ou autres produits semblables; sur les rives du Nil, à al-Fuṣṭāṭ [se lèvent] aussi de lourds impôts. J'ai vu, sur le rivage de Tinnīs, un employé d'octroi ⁽²¹⁴⁾ en faction, et l'on m'a assuré que ce poste rapportait ⁽²¹⁵⁾ mille dinars par jour. Il y en a de semblables, fort nombreux, sur les rives du haut Nil ⁽²¹⁶⁾ et sur les côtes d'Alexandrie, et d'autres encore, à Alexandrie, pour les bateaux [venant de] l'ouest ⁽²¹⁷⁾, ou à al-Faramā, pour ceux du Šām. A al-Qulzum, on perçoit un dirhem par charge [de chameau]* ⁽²¹⁸⁾.

⁽²¹⁰⁾ Variante C (depuis « la puissance publique ») : « la puissance publique appartient aujourd'hui au Magrib (cf. n. 64, 79 et 140); l'impôt foncier du Fayyout est, par jour, de mille dinars au gouvernement, et d'un dinar, d'une charge (de chameau; mais cf. aussi Dozy, I, 327) et d'une *wayba* d'orge pour le gouverneur [civil] (*āmil*) ». Le passage relatif à l'histoire de l'impôt en Egypte se trouve, dans la version C, bien auparavant et sous une forme notablement différente, au moins pour la lettre du texte : cf. *Aḥsan*, p. 64, note k.

⁽²¹¹⁾ Cf. n. 98.

⁽²¹²⁾ Littéralement : auprès desquels les vêtements ont été officiellement déposés, consignés, confiés (*uqidat alayhim*) : cf. *GBGA*, 302.

⁽²¹³⁾ *Rasm* : *GBGA*, 246-247.

⁽²¹⁴⁾ *Ḍarā'ibī* : *GBGA*, 285.

⁽²¹⁵⁾ Sur le nom *qabāla*, cf. *GBGA*, 320.

⁽²¹⁶⁾ *Alā sāhil al-baḥr* (ici, le Nil) *bi ṣ-ṣa'id*.

⁽²¹⁷⁾ L'auteur est pris ici en flagrant délit de négligence. Il a pris soin en effet (*Aḥsan*, p. 7 *i.f.*) de nous dire que le mot de *ḡarb* signifiait, chez lui : la province du Magrib, plus l'Egypte et le Šām.

⁽²¹⁸⁾ La version C offre, de ce passage relatif aux impôts, une leçon nettement moins développée, mais qui suit, dans l'ensemble, celle de la version B : « Les impôts sont lourds en Egypte. Personne ne peut tisser une étoffe colorée ou de Šaṭā s'il n'y appose l'estampille gouvernementale, et la vente ne peut se faire

Distances : d'al-Faramā à al-Baqqāra : une étape; puis une étape pour al-Warrāda, (p. 214) une pour al-^cAriš et une pour Rafaḥ; en été, d'al-Faramā à Ğurġir : une étape; puis une étape pour Fāqūs; l'hiver, d'al-Faramā à ar-Raṣad : une étape; puis une étape pour Fāqūs; par eau, d'al-Faramā à Tinnīs : une étape; puis une pour Dimyāṭ, une pour al-Maḥallat al-kabīra, et deux pour Alexandrie. De Dimyāṭ à Sardūs : une étape; puis une pour al-Fuṣṭāṭ. De Bilbays à al-Manṣaf : une étape; puis même distance pour al-Qulzum. D'al-Faramā à Dayr an-Naṣārā, sur la côte ⁽²¹⁹⁾ : une étape; puis une pour al-Maḥlaṣa (?) et une pour al-^cAriš. *De Bilbays à al-Fuṣṭāṭ : une étape. D'Alexandrie à ar-Rāfi'a : une étape; puis une pour Kūm Šarik, une pour Tarnūṭ, une pour Dāt as-Salāsil et une pour al-Fuṣṭāṭ. D'Alexandrie à Būmināh : une étape; puis une pour Safā, deux étapes de poste (*barīdayn*) pour Armasā (?) et une étape pour Dāt al-Ḥumām ⁽²²⁰⁾. D'Alexandrie à al-Ġāḍira ⁽²²¹⁾ : une étape; puis une pour Fāqūs. D'al-Fuṣṭāṭ (p. 215) à Bilbays : une étape; puis une pour al-Manṣaf et une pour al-Qulzum. D'al-Qulzum à Ğudda (Djedda), par mer : 300 parasanges, soit de 25 à 60 jours selon la force du vent. D'al-Ġubb à al-Buwayb : une étape; puis une pour Manzil Ibn Bunduqa, une pour ^cAğ(a)rūd, une pour al-Madīna ⁽²²²⁾, une pour al-Kursī, une pour al-Ḥafar et une pour Wayla ⁽²²³⁾. D'Assouan à ^cAydāb, une route sûre que je ne décris pas* ⁽²²⁴⁾.

hors de la présence d'un représentant de l'administration. Les tissus passent ensuite à une maison où on les serre, puis à un autre endroit où on les met dans des couffes, et à un autre endroit encore, où on les emballe. Chacun de ces intermédiaires est frappé d'un impôt. Enfin, sur la rive, est perçu un demi-dirham sur chaque couffe, et un autre impôt sur n'importe quel rivage où aborde la marchandise. A Tinnīs, chaque outre d'huile est frappée d'un dinar, les contrôles sont sévères, et les impôts lourds. Parfois, on apporte au gouvernement les plus belles marchandises (venues par) le fleuve (*al-baḥr* : cf. n. 216), et il les achète au prix qu'il veut, sinon les difficultés commencent ».

⁽²¹⁹⁾ *Dāt as-sāhil*, qui peut aussi être le second nom de ce couvent chrétien (*dayr an-Naṣārā*).

⁽²²⁰⁾ Itinéraire incertain, au moins partiel-

lement : cf. *Aḥsan*, p. 214, note k.

⁽²²¹⁾ Ce peut être un second nom de Fāqūs : cf. *Aḥsan*, *loc. cit.*, note 1.

⁽²²²⁾ Cette localité porte des noms différents selon les auteurs : cf. *Aḥsan*, p. 215, note d.

⁽²²³⁾ Ville au nord du golfe d'Akaba : cf. *Aḥsan*, trad., p. 339-340.

⁽²²⁴⁾ Variante C : « D'al-Fuṣṭāṭ à al-Ġubb : une étape de poste; puis, pour al-Qulzum, une étape de deux jours et une nuit; même distance de Bilbays à al-Qulzum. D'al-Qulzum à Ayla (Wayla) : cinq étapes. D'al-Fuṣṭāṭ à Alexandrie : quatre étapes. D'Alexandrie à Būmināh : une étape; puis une pour Dāt al-Ḥumām. D'al-Fuṣṭāṭ à Assouan : quinze étapes; puis vingt pour ^cAydāb. D'al-Qulzum à Ğudda, par mer : trente [jours], mais parfois soixante selon la force et la qualité du vent ».